

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 10.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 5 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 9 MARS 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces : Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Le Parlement Fédéral.—Nos Gravures : La catastrophe du puits Jabin ; Allant à l'école, tableau de Mlle J. Bole ; Une ambuscade d'insurgés.—Par-ci par-là.—Un pèlerinage à l'île-aux-Coudres (suite).—Vingt mille lieues sous les mers (suite).—116^{ème} Anniversaire du poète écossais, Burns.—Economie domestique.—De l'afféterie.—Etude historique : Bigot et sa cour (suite et fin).—Bibliographie (suite et fin).—Nouvelles générales : Canada, Etats-Unis, Europe.—Pour rire.—Le Brandon de Discorde, ou le Massacre de Lachine (suite).—Poésie : Pendant sa dernière nuit.—Jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : L'Herzégovine ; une ambuscade d'insurgés.—France : La catastrophe du puits Jabin.—Allant à l'école.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Les débats suscités par le budget se sont continués dans la séance du 29 février.

M. Emilius Irving, député de Hamilton, a fait une motion tellement construite qu'elle n'a réuni en sa faveur que trois voix. Nous la donnons comme curiosité :

Je propose, secondé par mon honorable collègue de Hamilton, qu'il soit résolu que cette Chambre, tout en étant disposée à approuver la politique générale de l'administration actuelle, est, néanmoins, d'opinion que les intérêts industriels méritent d'être bien surveillés par le Parlement, et que le temps est arrivé où le gouvernement fédéral doit informer le gouvernement impérial que le parlement du Canada croit qu'il est nécessaire d'imposer des droits différentiels, et l'informer, en outre, qu'à fin de faire face aux difficultés contre lesquelles les fabricants canadiens luttent à l'heure qu'il est, cette Chambre est disposée à approuver toute mesure qui lui sera soumise par l'administration, mesure demandant que pas moins de dix par cent soient ajoutés au tarif actuel d'importation imposé sur tout objet fabriqué à l'étranger et que l'on peut fabriquer dans la Confédération.

M. Thomas Workman s'est ensuite levé pour blâmer le gouvernement d'avoir trompé ses amis de Montréal au sujet des changements dans le tarif auxquels ceux-ci s'attendaient. Il a parlé en faveur de droits réciproques entre le Canada et les Etats-Unis. Il a rappelé l'état du commerce à Montréal il y a 45 ans, lorsque les marchands canadiens, sous un système de libre-échange, étaient ruinés par les manufacturiers anglais. Et que si les marchandises alors étaient peu chères, les produits agricoles étaient moins encore ; que l'effet de la protection avait été de donner aux cultivateurs un marché plus profitable, mais que, maintenant, la protection n'était pas suffisante, et que 500,000 Canadiens-français étaient allés, en conséquence, enrichir de leur travail les ateliers des Etats-Unis. En conclusion, il propose en amendement à la motion de M. Irving :

Que cette chambre regrette profondément d'apprendre par le discours prononcé, vendredi dernier, par l'honorable ministre des Finances, que le gouvernement n'a pas proposé à cette chambre une politique de protection en faveur de nos diverses industries ; que les capitaux considérables placés dans ces industries, et l'état de dépression où se trouvent maintenant ces industries, rendent une telle politique nécessaire pour les ramener dans la voie de la prospérité.

L'orateur décide qu'un amendement à l'amendement à une motion demandant que la chambre se réunisse en comité des subsides, n'est pas dans l'ordre.

M. Workman déclare alors qu'il prendra la première occasion pour présenter de nouveau sa motion.

M. Devlin désapprouve également la politique fiscale du gouvernement, et accuse le ministère d'avoir cédé aux exi-

gences des Provinces Maritimes sur cette question.

L'hon. Sir John A. Macdonald raille le député de Hamilton sur sa motion, et lui promet une ovation de la part de ses électeurs.

Les débats se sont continués dans la séance du 3 mars, sans cependant conduire à un vote, quoique les discours se soient succédés depuis trois heures et demie de l'après-midi jusqu'à trois heures et demie du lendemain, matin.

NOS GRAVURES

La catastrophe du Puits Jabin.

Une épouvantable catastrophe vient de frapper la ville de Saint-Etienne et laissera désormais une lugubre réputation au puits Jabin, que les mineurs appelaient déjà *le Mangeur d'hommes*. En 1872, soixante-dix ouvriers y trouvèrent la mort.

Ce puits Jabin est, du reste, un des plus dangereux de tout le bassin houiller de la Loire, et le grisou y est toujours à l'état permanent. Grâce à la lampe Müsler, grâce à une aération des mieux organisées, les accidents sont moins fréquents ; mais ils se produisent encore quelquefois, et alors ils sont terribles.

Le vendredi 5 février, entre deux heures et trois heures du soir, une détonation sourde se fit entendre dans la direction de la mine du Treuil. Aussitôt on vit une épaisse colonne de fumée s'élever avec violence du puits Saint-François, d'où elle s'échappa pendant dix minutes.

Les secours furent vite organisés ; ingénieurs et mineurs se disputèrent le périlleux honneur d'aller arracher à la mort, s'il en était temps encore, ceux qui luttaient peut-être encore contre elle. On eut le bonheur de retirer, dans la soirée du vendredi, vingt-quatre ouvriers vivants, dont bien peu, hélas ! résisteront aux douleurs atroces qu'ils endurent, et qui leur sont venues soit de l'incendie, soit de l'asphyxie. On retira, ce même jour, vingt-six cadavres. Le lendemain samedi, on remonta cinquante-cinq cadavres, et pas un seul vivant ; actuellement le chiffre de ceux qui, vivants ou morts, sont sortis du puits maudit, est de cent sept. Et ils étaient deux cent seize ! Ce chiffre est constaté par la quantité de lampes qui avaient été délivrées.

Dès les premiers moments du sinistre, une foule immense avait littéralement envahi le carreau de la mine ; et les femmes, les enfants et les parents des infortunés retenus dans les chantiers, entassés pêle-mêle autour des travailleurs, se répandaient en cris de désespoir et de douleur. Ces scènes navrantes, impossibles à décrire, arrachaient des larmes de tous les yeux. Le froid était intense, la neige tombait à flocons épais, et les spectateurs de ces drames lugubres pataugeaient inconsciemment dans une boue noire et visqueuse.

A la bouche du puits, un prêtre, debout et tête nue, bénissait—morts ou vivants—les pauvres ouvriers, à mesure qu'on les ramenait à l'air libre.

Bon nombre des morts étaient brûlés. Sur leur corps, pas un atome de vêtements. Ils étaient absolument nus et noirs. Le grisou avait dévoré jusqu'à leurs cheveux. C'était un spectacle horrible. Quelques-uns avaient les membres brisés et avaient, sous la torture, pris des positions indescriptibles.

Dès que la nouvelle du désastre de Saint-Etienne arrivait à Paris et dès que le maréchal de MacMahon en était informé, il invitait un de ses aides de camp, M. le général marquis d'Abzac, à se rendre sur les lieux et à voir par lui-même l'état des choses. Dès son arrivée à Saint-Etienne, M. d'Abzac se rendit au puits Jabin, et, revêtant le costume de mineur, descendit dans la mine, en compagnie de M. de Blignières, préfet de la Loire.

Les funérailles des soixante-quatre premières victimes retirées du puits Jabin ont eu lieu lundi, à dix heures et demie du matin. La cérémonie était des plus imposantes dans l'église du Soleil. Les murs étaient tendus de noir. Au milieu de l'église s'élevait une modeste charpente couverte de cierges, autour de laquelle on avait placé les soixante-quatre cercueils, couverts de draps noirs à larges croix blanches et de couronnes d'immortelles. Le général d'Abzac, le préfet, le maire de Saint-Etienne et le procureur-général étaient présents, ainsi que toutes les autorités civiles et militaires. Les pleurs et les gémissements des pauvres femmes et enfants des victimes fondaient le cœur ; le spectacle était navrant. L'évêque est monté en chaire et, dans une allocution, a remercié tout le monde du généreux concours que chacun avait apporté dans le sauvetage du puits Jabin.

Une foule immense se pressait aux abords de l'église. Le deuil était général. Sur le parcours du cortège, une énorme quantité de personnes accourues des environs. Cette immense catastrophe est sans analogue dans les fastes les plus lugubres de nos charbonnages.

Elle n'a peut-être pas non plus d'égal dans le souvenir des calamités de la France minière.

Il existe en ce moment deux cents familles que la mort de leur chef vient de plonger dans la désolation et dans la misère. Certains mineurs avaient jusqu'à six enfants. Voilà des orphelins sans pain.

Aussi des souscriptions se sont-elles immédiatement ouvertes à Paris et dans la province. Le *Moniteur universel*, le premier, a pris l'initiative dans la presse parisienne. M. Dalloz souscrivait pour mille francs et ouvrait la souscription dans ses bureaux. Le maréchal de MacMahon vient d'adresser un chaleureux appel aux dames qui l'avaient si puissamment aidée dans son œuvre de secours aux inondés du Midi. M. Halanzier, directeur de l'Opéra, donnera très-prochainement une représentation extraordinaire au bénéfice des familles des victimes. Partout on organise des quêtes, des concerts, des représentations.

La France, en effet, est, malgré toutes les calomnies, un pays admirable. Si divisés que nous soyons en politique, nous nous retrouvons unis par un sentiment de solidarité patriotique sitôt que se produit quelque grand malheur, et jamais on n'a fait en vain appel à la générosité nationale.

"Allant à l'école," tableau de Mlle J. Bole.—Entre le portrait proprement dit et l'œuvre d'imagination, il y a large place pour la fantaisie de l'artiste : voyez cette fillette aux traits si fins, au regard si profond sous son petit bonnet à la Charlotte Corday ; sans doute le carton qu'elle

porte et le petit panier sous son bras indiquent assez qu'elle sort du logis maternel pour aller à l'école voisine ; mais si le modèle a bien réellement posé sous les yeux du peintre, il faut reconnaître que ce dernier n'a pas hésité à la parer de tous les charmes de l'enfance ; jusque dans le mouvement de la tête légèrement inclinée, jusque dans le geste de la main qui retient les plis de la robe avec une coquetterie précoce, on sent que l'artiste a mis quelque chose de sa pensée. Le tableau de Mlle Jeanne Bole a figuré avec succès au dernier Salon ; en le revoyant, nous y retrouvons, sous la vérité d'une peinture très-sérieusement étudiée, comme le souvenir un peu vague d'un rêve tendre et gracieux, un instant entrevu.

Une ambuscade d'insurgés.—Nos lecteurs savent quelle guerre acharnée se poursuit en Herzégovine, et les dépêches nous annoncent souvent le succès des hardis montagnards qui se sont levés contre la tyrannie du Turc. Dans les défilés de leurs montagnes, une poignée de braves peut tenir tête à des forces dix fois plus nombreuses, et quand les troupes du sultan s'aventurent parmi les rochers, elles sont parfois bien maltraitées, et s'en reviennent en sonnant la retraite et en laissant derrière elles leurs camarades morts ou blessés. Notre gravure représente un parti d'insurgés qui attendent l'ennemi. Quelques-uns, brûlant de savoir s'il va venir, s'avancent et scrutent les vallons voisins ; tandis que la bande se tient prête, l'arme au poing, et n'attend que le signal pour se blottir chacun derrière un rocher, et lancer de sa longue carabine le messager sifflant qui portera la mort dans la poitrine d'un ennemi. Cette guerre est une guerre d'ambuscades, et la scène que retrace notre gravure se répète tous les jours.

PAR-CI PAR-LÀ

ECLIPSE.—Il y aura éclipse du soleil le 25 mars courant, visible aux Etats-Unis et au Canada.

—On a présenté dans la législature du Nouveau-Brunswick un bill pour abolir le Conseil Législatif.

—La souscription annuelle du comte de Chambord pour le denier de St. Pierre est de 10,000 francs.

—La nouvelle donnée par l'*Evénement*, annonçant que la Reine avait promis de donner £10,000 pour les améliorations de Québec, est officiellement contredite.

—La couronne royale d'Angleterre pèse trois livres et demie. Elle contient cinq rubis, dix-sept saphirs, onze émeraudes, 1,393 diamants et 275 perles. Toutes ces perles sont incrustées en or.

—On avait lancé 2,300 invitations pour le bal des ministres bas-canadiens, à Ottawa, le 28 février. Il y avait 1500 personnes de présentes. Le bal a été ouvert par Lord Dufferin avec Madame Cauchon et l'hon. M. Letellier avec Lady Dufferin.

BIEN MÉRITÉ.—A une réunion du Conseil Exécutif de Québec, tenue vendredi dernier, il a été voté une somme de \$1,000 à madame Voyer, comme témoignage de reconnaissance pour les services rendus par son époux dans le corps de police provinciale.

RARE.—Un cultivateur de St. Jean Port Joly, M. Louis Bois, vient de perdre sa seconde épouse, qui, il y a trois ans, l'avait rendu père pour la quatrième fois. Vingt-deux enfants sont issus de son premier mariage et huit du second. On nous assure que vingt-quatre d'entre eux sont encore vivants.

UN PÉLERINAGE A L'ILE-AUX-COUDRES

CHAPITRE SIXIÈME

Vie de dangers.—La prière d'Augustin Dufour.—Caractère des Insulaires.—La Pointe des Sapins.—Paysages champêtres.—Scènes d'enfants.—La Rivière-Rouge.—Le Père François.

I

Je n'en finirais plus si je commençais à vous raconter tous les dangers auxquels les gens de l'île ont été exposés sur la mer, tous les naufrages qu'ils ont essayés, tous les désastres maritimes qu'ils ont eu à déplorer. La liste des victimes que le fleuve a englouties formerait un catalogue funèbre qui remplirait tout un chapitre. Chaque sillon que creusent les dernières vagues qui viennent déferler sur cette côte pourrait être comblé par le cadavre d'un noyé. Ces longues files de fosses feraient une ceinture de tombeaux tout autour de l'île. Les autres paroisses n'ont ordinairement qu'un cimetière, mais on peut dire que l'île-aux-Coudres en a deux : celui de l'église et celui de la mer.

Les rapports incessants que les insulaires sont forcés d'entretenir, en hiver comme en été, avec la terre ferme, sont cause qu'il y a presque toujours quelques-uns de leurs navigateurs exposés sur les flots.

Faute d'un phare régulièrement entretenu dans l'île, la lumière d'Augustin Dufour reste allumée toute la nuit dans sa fenêtre : c'est l'œuvre de charité quotidienne de cette bonne famille Dufour pour les frères absents et en voyages. Vous avez vu sa maison au bout d'en haut, dans le voisinage de Germain Harvey.

Les voyageurs qui veulent entrer de nuit dans les anses du sud-ouest où se trouvent les meilleurs ancorages, se dirigent sur cette lumière et arrivent droit dans l'Anse de l'Islette.

Combien de fois les navigateurs ont cherché au loin à l'horizon ou regardé durant les tempêtes de nuit cette lumière, sans pouvoir l'atteindre ou la voir ? Plus d'un infortuné lui a adressé ses adieux au moment de lâcher l'épave qui le soutenait sur les flots.

La mer, avec ses dangers, trempe le caractère comme la guerre avec ses combats. L'homme qui passe sa vie à affronter les bataillons des vagues vient à acquérir le courage du soldat qui a l'habitude de braver les bataillons d'ennemis. La profession du marin a plus d'une analogie avec la profession du soldat.

Toutes les forces grandissent les forces morales avec les forces corporelles, et créent les plus beaux types de l'humanité. Marins et soldats sont les plus forts et les plus doux des hommes. Le mélange de rudesse et de franchise qui est le fond de leur caractère leur donne une puissance d'attraction, une amabilité qu'on ne rencontre pas dans les autres classes.

Tous les deux sont également religieux par nature. Les champs de la mer, comme les champs de bataille, font monter la pensée vers Dieu en rappelant la fragilité de l'existence.

Nos marins de l'île-aux-Coudres ont un ardeur, je dirais une impétuosité de foi qui rappelle les élanements de la mer. Cette foi s'exprime souvent avec une âpreté de langage, une rudesse d'expression qui font sourire, mais qui n'en expriment que mieux la vivacité et l'énergie.

II

Je me souviendrai toujours d'une scène de danger dont fut témoin M. Epiphane Lapointe, et qu'il se plaisait à nous raconter au collège.

M. Lapointe traversait en chaloupe de la rive sud à l'île-aux-Coudres avec quelques compagnons et le bonhomme Augustin Dufour. La brise, qui était très-grande à leur départ, tourna à la tempête au milieu de la Traverse. Arrivés dans les raz-de-marée, la mer devint furieuse. La chaloupe refusait d'obéir au gouvernail. Les vagues, qui jaillissaient de toutes parts, embarquaient si vite, qu'on ne fournissait pas à vider l'eau. Encore quelques instants et

c'en était fait de l'équipage. Chacun recommandait son âme à Dieu. Le père Augustin Dufour pria avec une ferveur qui s'exprimait en exclamations énergiques. Tout-à-coup, voyant que tout était désespéré, il apostropha le bon Dieu avec un ton et des gestes à la fois comiques et touchants : " Mon Dieu, s'écria-t-il, si vous avez quelque chose à faire, faites-le tout de suite. Quand nous serons au fond, il ne sera plus temps."

" Périr ! mais vous n'y pensez pas ! Ma pauvre vieille mère, ma femme et mes enfants qui sont là-bas qui m'attendent ! Allons, mon Dieu, encore un petit coup de cœur, j'allons échapper."

Et M. Epiphane Lapointe, une fois le danger passé, de rire jusqu'aux larmes de la foi grondeuse du bonhomme Augustin. Toutefois en riant de l'expression triviale de sa prière, M. Lapointe n'en admirait pas moins la foi vive de son vieil ami.

Pieux de pensées, tendres de cœur, généreux d'âmes, bouillants de caractère, robustes de corps, rudes de langage : voilà l'homme de l'île. Il est fier comme le soldat, brave comme le marin, naïf comme l'enfant.

III

Nous ne quitterons pas la côte de la Baie sans jeter un dernier regard sur l'immense étendue du fleuve qui s'aplanit devant nous à perte de vue. Du côté d'en bas, vers le nord-est, aussi bien qu'au sud-ouest, vers Québec, cette plaine humide n'a d'autres limites que le ciel.

En face de nous, les montagnes du sud, beaucoup moins hautes que celles du nord, se dessinent à l'extrémité de l'horizon, comme une banderolle étroite et bleuâtre qui ondule au souffle du vent.

Lorsque nous aurons traversé la Pointe des Sapins, nous serons en vue du Cap de l'Église, derrière lequel s'allonge la Pointe de l'Islette, notre point de départ. Nous touchons au terme de notre pèlerinage. La jolie petite église de la paroisse est assise, avec son groupe de maisons au fond d'une vallée entourée d'une ceinture de collines qui l'abritent contre les vents du nord. Rien de plus pittoresque et de plus riant que ce paisible vallon, où la nature, comme par fantaisie, s'étale en miniature à côté des cimes gigantesques des Laurentides. Ce contraste harmonieux fait ressortir davantage ses grâces champêtres. Tout ici respire la quiétude et la paix de Dieu, à l'ombre de ce clocher.

L'œil se repose avec délices sur cette campagne caressée par le soleil, rafraîchie par la mer, embaumée par la végétation. La brise humide et sonore qui monte de la grève, chante dans les buissons et sur les prés avec les chaudes haleines qui glissent du haut des collines, avec les oiseaux qui voltigent par essaims dans les airs, avec les moissonneurs qui se renvoient dans les champs les couplets de la *Clair Fontaine*. Les familles des environs, occupées aux travaux des récoltes, sont dispersées çà et là et répandent sur tout le paysage l'animation et la gaieté.

IV

Notre voiture se range à côté du chemin pour livrer passage à une charrette attelée d'un bœuf qui traîne en ruminant une charge de gerbes d'avoine. Parmi les gerbes sont installés deux musiciens champêtres : le petit Pierre à Joseph Dufour s'est fait un instrument de musique avec de grosses pailles d'avoine ; les airs primitifs qu'il tire de ces pipeaux rustiques ressemblent aux cris d'une cigale. À côté de lui, sa sœur, un peu plus âgée, chante un air de cantique sur cet accompagnement. La jeune fille est si bien enfoncée dans les gerbes qu'on n'aperçoit que sa belle tête d'ou ruisseau une chevelure en désordre qui retombe sur son cou en boucles aussi blondes que les épis d'avoine qui l'entourent.

Tous les deux s'interrompent pour nous regarder passer de leurs grands yeux bleus comme la mer qui les environne, puis ils reprennent leurs accords avec le même entrain.

Vous souriez de la simplicité de ces chants qui rappellent la musique des premiers âges du monde, et pourtant c'est

ainsi que chantaient les bergers de Thécrite dans les champs de l'Arcadie, ou plutôt c'est ainsi que chantaient sur leurs châlumeaux les bergers d'Israël autour de la grotte de Bethléem.

V

Sur le gravois de l'anse, folâtre une bande d'enfants. Quelques-uns d'entre eux, pieds nus, retroussés jusqu'aux genoux, s'amusaient à se laisser mouiller les pieds en suivant le va-et-vient de la lame. Ils courent après elle quand elle se retire et se sauvent ensuite en poussant des éclats de rire dès qu'elle revient sur leurs pas. Plus heureux que ces gamins, je ne vois qu'Adam dans son paradis terrestre. Voilà les rois du monde. Tout est à eux : le ciel avec ses étoiles, la mer avec ses coquillages, la terre avec ses bois. Partout où ils courent, le sol qu'ils foulent est leur royaume. Ils ne descendent de ce trône qu'au sortir de l'enfance. Alors seulement ils s'aperçoivent qu'ils sont de simples mortels.

Une demi-douzaine de ces gamins sont accroupis ou étendus sur l'herbe au pied du rocher voisin. Ils ont entassé quelques pierres sur le flanc de ce rocher, ils les ont disposées en forme de foyer, et ils y ont allumé un petit feu avec des fagots qu'ils ont ramassés parmi les *rappports* de la mer. Leur plaisir est d'alimenter ce feu et de regarder monter les tourbillons de fumée dans l'air.

Quelques poissons pris à la ligne, une douzaine de loches ou d'éperlans rôtis sur la flamme, et quelques patates cuites sous la cendre, mangés en plein air, assis sur le gazon : voilà pour des enfants le comble du bonheur. Ajoutez aux plaisirs de la pêche les plaisirs de la chasse. En hiver, quand la neige est tombée, on parcourt les bois en raquettes, on suit les pistes des lièvres, on remarque les sentiers qu'ils ont battus sur la neige. Des tiges de bouleaux, d'aulnes et de merisiers, bien garnis de bourgeons, sont jetés çà et là pour les appâter. De chaque côté de leurs sentiers, on construit une petite haie en branches de sapins d'environ quinze ou dix-huit pouces de hauteur ; une ouverture large comme la main est ménagée vis-à-vis le sentier. C'est là qu'on tend le collet avec de la ficelle, ou mieux encore avec un fil de laiton. De chaque côté du sentier, deux petits poteaux ont été plantés en terre, et sur la traverse qu'on y a fixée, le collet est attaché en noué coulant. L'extrémité de la corde est nouée à la branche d'un arbre voisin ou à une perche qu'on a recourbée, après l'avoir plantée en terre. C'est ce qu'on appelle tendre à la *giboire*. Il faut avoir soin de bien cacher le collet dans les barbes du sapin, pour le dérober aux yeux du lièvre, car maître Janot ne se fera pas faute de le couper, s'il le voit.

En passant à travers le collet, il fait glisser le noué coulant et est enlevé de terre par la giboire qui se redresse. Quelle agréable surprise, et quelles exclamations de joie, en parcourant les collets le lendemain matin, d'apercevoir deux ou trois lièvres accrochés en l'air ! Le retour à la maison avec ces dépouilles opimes n'est plus qu'une marche triomphale.

Heureux temps ! Qu'y a-t-il de comparable à ces plaisirs du premier âge ? Heureux les enfants s'ils comprenaient tout leur bonheur !

VI

Non loin d'ici est né un des enfants de l'île que Dieu a appelés au sacerdoce à la suite de M. Mailloux, de M. Lapointe et de bien d'autres qui sont issus de cette terre féconde. M. l'abbé Eloi-Victorien Dion est aujourd'hui curé de la Rivière-Ouelle. Je voudrais pouvoir dire les qualités de l'esprit et du cœur de ce digne prêtre, si les liens d'une amitié bien connue ne m'exposaient au soupçon de partialité.

Je prendrai seulement occasion de citer un exemple de cette seconde vue que Dieu donne à quelques serviteurs fidèles qui marchent en sa présence dans la droiture de leur cœur.

En ce temps-là, vivait près de l'église de l'île-aux-Coudres un vieillard vénérable par le nombre de ses années, et plus

encore par la régularité de sa conduite, et par les austérités de sa vie. Incliné de bonne heure vers les choses du ciel, il n'avait pas voulu former d'attaches sur la terre. Il ne s'était jamais marié, afin de servir Dieu plus librement, suivant le conseil de saint Paul. Sa grande piété avait fait jeter les yeux sur lui pour le service de l'église. Pendant la plus grande partie de sa vie, il remplissait les fonctions de sacristain. Les devoirs de sa charge l'appelaient très-souvent à l'église, il passait presque toutes ses journées dans le recueillement, ou dans l'adoration devant les saints tabernacles. Qui peut dire les lumières intérieures, les merveilles de grâces que Dieu répand dans ces âmes toujours en contact avec lui ! En qui doit s'accomplir, sinon dans ces cœurs sans tache, cette béatitude annoncée par Notre-Seigneur Jésus-Christ : " Heureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu ! " Est-il surprenant qu'il leur révèle des secrets qu'il cache au reste des hommes !

Or il arriva qu'un jour ce vieillard vit une troupe d'enfants qui s'amusaient ensemble. Et il vit un de ces enfants qui ne jouait pas, mais qui était assis, et qui réfléchissait. Il fit venir à lui cet enfant, qui n'avait encore que quatre ans, et lui posant la main sur la tête, il le bénit, et il lui dit : " Écoute, mon enfant, et retiens bien mes paroles. Ne te dissipe point comme les autres enfants ; mais sois sage, et aime bien le bon Dieu, si tu veux être prêtre un jour."

Et l'enfant s'éloigna, et il conserva ces paroles dans son cœur. Bientôt il quitta l'île avec sa famille, qui alla s'établir ailleurs.

Trente et un ans plus tard—le père François (1) (c'est ainsi qu'on appelait ce patriarche) était devenu infirme. Dieu lui avait envoyé une grave maladie pour achever de le purifier avant de l'appeler à lui. Il souffrait d'une hernie qui était devenue si grande, qu'une partie de ses entrailles s'y était répandue. Dans cette affreuse situation, il cherchait l'apaisement à ses souffrances dans une union plus intime avec Dieu. Durant les intervalles de ses prières, il se faisait lire tour à tour par un enfant l'*Histoire de l'Église*, et la *Vie des Saints*.

Or, un jour, il vit entrer dans sa maisonnette un jeune prêtre qui était natif de l'île. Et ce prêtre lui ayant dit son nom, le bon vieillard fut saisi d'une grande joie, et il lui dit : " Dieu soit béni ! depuis le jour que je vous ai appelé, je vous ai continuellement suivi en esprit durant vos études, et je n'ai pas cessé de prier Dieu pour vous. Je vois bien maintenant que cette pensée que j'ai eue alors, m'était venue du ciel."

Peu de temps après, il mourut.

VII

Nous venons de traverser le pont d'un ruisseau que l'on a décoré du nom bien trop pompeux de rivière. La Rivière-Rouge n'a pas même la force de faire mouvoir régulièrement la roue d'un moulin. L'Anse et la Pointe de l'Église, connues également sous les noms d'Anse et de Pointe à Antoine, que nous avons devant nous, offrent un bon abri et un mouillage sûr aux embarcations d'un faible tonnage.

Encore quelques minutes de marche, et notre cheval va s'arrêter devant le portail de l'église.

Voici, un peu à l'écart du chemin, le presbytère qui s'adosse, avec son verger, au Cap de l'Église.

Descendons de notre voiture et entrons remercier Dieu dans son sanctuaire de notre heureux pèlerinage.

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

(A continuer.)

ERRATA

Dans le chapitre précédent, dont l'auteur n'a pu revoir les épreuves, il s'est glissé plusieurs fautes typographiques qui dénaturent le sens des phrases : entre autres les suivantes : Dans la troisième colonne, au neuvième alinéa, ligne sixième, après le mot : *lègue*, ajoutez : à l'*Arche-rêché*. Dans la cinquième colonne, seizième ligne, au lieu de : *Elle était à demi-cachée*, lisez : *La fausse chemise était à demi-cachée*.

Dans la dernière ligne, au lieu de : *laissaient*, lisez : *laissent*.

(1) Son nom de famille était Leclerc.



On pouvait compter ces calmars par millions (p. 112, col. I.)

VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS

PAR JULES VERNE

CHAPITRE XVIII

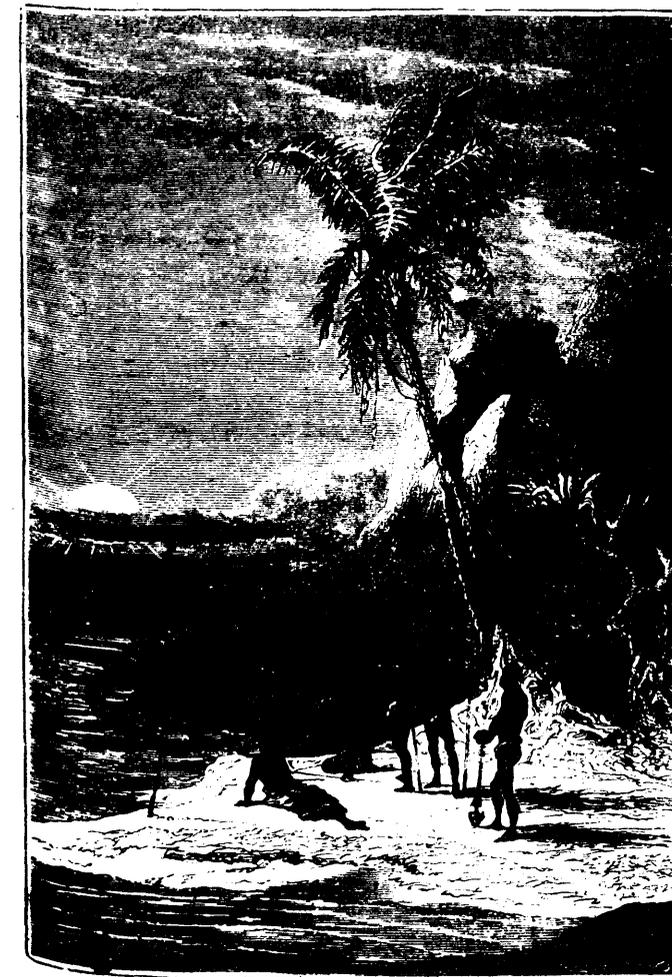
QUATRE MILLE LIEUES SOUS LE PACIFIQUE.

Le lendemain matin, 18 novembre, j'étais parfaitement remis de mes fatigues de la veille, et je montai sur la plate-forme, au moment où le second du *Nautilus* prononçait sa phrase quotidienne. Il me vint alors à l'esprit qu'elle se rapportait à l'état de la mer, ou plutôt qu'elle signifiait : "Nous n'avons rien en vue."

Et en effet, l'Océan était désert. Pas une voile à l'horizon. Les hauteurs de l'île Crespo avaient disparu pendant la nuit. La mer, absorbant les couleurs du prisme, à l'exception des rayons bleus, réfléchissait ceux-ci dans toutes les directions et revêtait une admirable teinte d'indigo. Une moire à larges raies se dessinait régulièrement sur les flots onduleux.

J'admirais ce magnifique aspect de l'Océan, quand le capitaine Nemo apparut. Il ne sembla pas s'apercevoir de ma présence, et commença une série d'observations astronomiques. Puis, son opération terminée, il alla s'accouder sur la cage du fanal, et ses regards se perdirent à la surface de l'Océan.

Pendant, une vingtaine de matelots du *Nautilus*, tous gens vigoureux



L'île de Vanikoro (p. 112, col. IV.)

et bien constitués, étaient montés sur la plate-forme. Ils venaient retirer les filets qui avaient été mis à la traîne pendant la nuit. Ces marins appartenaient évidemment à des nations différentes, bien que le type européen fût indiqué chez tous. Je reconnus, à ne pas me tromper, des Irlandais, des Français, quelques Slaves, un Grec ou un Candiote. Du reste, ces hommes étaient sobres de paroles, et n'employaient entre eux que ce bizarre idiôme dont je ne pouvais pas même soupçonner l'origine. Aussi, je dus renoncer à les interroger.

Les filets furent halés à bord. C'étaient des espèces de chaluts, semblables à ceux des côtes normandes, vastes poches qu'une vergue flottante et une chaîne transfilée dans les mailles inférieures tiennent entr'ouvertes. Ces poches, ainsi traînées sur leurs gantiers de fer, balayaient le fond de l'Océan et ramassaient tous ses produits sur leur passage. Ce jour-là ils ramenèrent de curieux échantillons de ces parages poissonneux, des lophies, auxquels leurs mouvements comiques ont valu le qualificatif d'histrions, des commersons noirs, munis de leurs antennes, des balistes ondulés, entourés de bandelettes rouges, des tétrodons-croissants, dont le venin est extrêmement subtile, quelques lamproies olivâtres, des macrorhiques, couverts d'écailles argentées, des trichiures, dont la puissance électrique est égale à celle du gymnote et de la torpille, des notoptères écailleux, à bandes brunes et transversales, des gades verdâtres, plusieurs variétés de gobies, etc., enfin, quelques poissons de proportions plus vastes, un caranx à tête proéminente, long d'un mètre, plusieurs beaux scombres bonites, chamarrés de couleurs bleues et argentées, et trois magnifiques thons que la rapidité de leur marche n'avait pu sauver du chalut.

J'estimai que ce coup de filet rapportait plus de mille livres de poissons. C'était une belle pêche, mais non surprenante. En effet, ces filets restent à la traîne pendant plusieurs heures et enserrant dans leur prison de fil tout un monde aquatique. Nous ne devons donc pas manquer de vivres d'une excellente qualité, que la rapidité du *Nautilus* et l'attraction de sa lumière électrique pouvaient renouveler sans cesse.

Ces divers produits de la mer furent immédiatement affalés par le panneau vers les cambuses, destinés, les uns à être mangés frais, les autres à être conservés.

La pêche finie, la provision d'air renouvelée, je pensais que le *Nautilus* allait reprendre son excursion sous-marine, et je me préparais à regagner ma chambre, quand, se tournant vers moi, le capitaine Nemo me dit sans autre préambule :

"Voyez cet océan, monsieur le professeur, n'est-il pas doué d'une vie réelle ? N'a-t-il pas ses colères et ses tendresses ? Hier, il s'est endormi comme nous, et le voilà que se réveille après une nuit paisible !"

Ni bonjour, ni bonsoir ! N'eût-on pas dit que cet étrange personnage continuait avec moi une conversation déjà commencée ?

"Regardez, reprit-il, il s'éveille sous les caresses du soleil ! Il va revivre de son existence diurne ! C'est une intéressante étude que de suivre le jeu de son organisme. Il possède un poulx, des artères, il a ses spasmes, et je donne raison à ce savant Maury, qui a découvert en lui une circulation aussi réelle que la circulation sanguine chez les animaux."

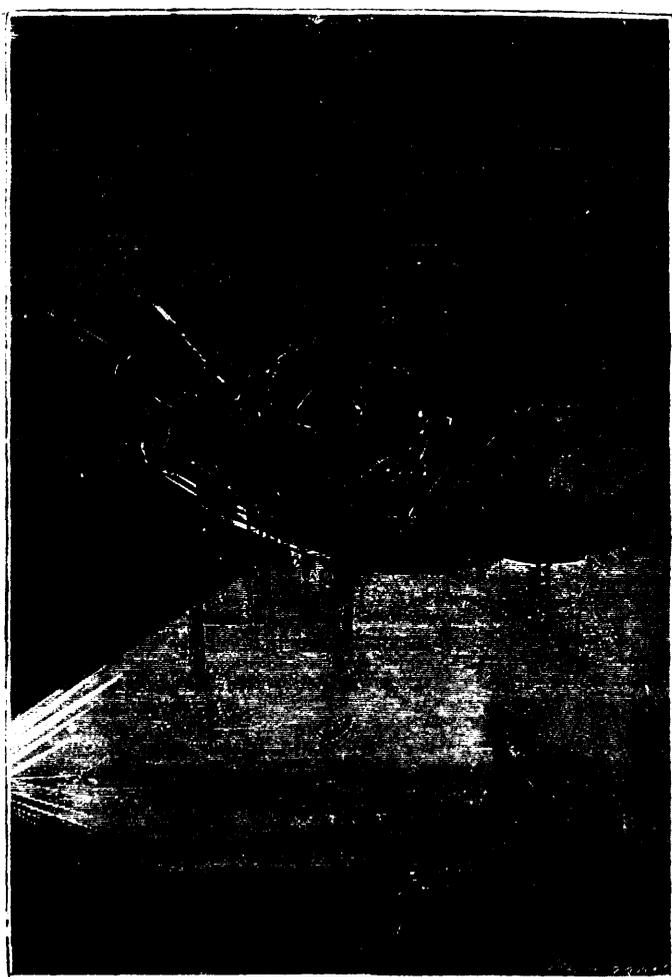
Il est certain que le capitaine Nemo n'attendait de moi aucune réponse, et il me parut inutile de lui prodiguer les "Evidemment," les "A coup sûr," et les "Vous avez raison." Il se parlait plutôt à lui-même, prenant de longs temps entre chaque phrase. C'était une méditation à voix haute.

"Oui, dit-il, l'Océan possède une circulation véritable, et, pour la provoquer, il a suffi au Créateur de toutes choses de multiplier en lui le calorique, le sel et les animalcules. Le calorique, en effet, crée des densités différentes, qui amènent les courants et les contre-courants. L'évaporation, nulle aux régions hyperboréennes, très-active dans les zones équatoriales, constitue un échange permanent des eaux tropicales et des eaux polaires. En outre, j'ai surpris ces courants de haut en bas et de bas en haut, qui forment la vraie respiration de l'Océan. J'ai vu la molécule d'eau de mer, échauffée à la surface, redescendre vers les profondeurs, atteindre son maximum de densité à deux degrés au-dessous de zéro, puis se refroidissant encore, devenir plus légère et remonter. Vous verrez, aux pôles, les conséquences de ce phénomène, et vous comprendrez pourquoi, par cette loi de la prévoyante nature, la congélation ne peut jamais se produire qu'à la surface des eaux !"

Pendant que le capitaine Nemo achevait sa phrase, je me disais : "Le pôle ! Est-ce que cet audacieux personnage prétend nous conduire jusque là ?"

Cependant le capitaine s'était tû, et regardait cet élément si complètement, si incessamment étudié par lui. Puis reprenant :

"Les sels, dit-il, sont en quantité considérable dans la mer, monsieur le professeur, et si vous enleviez tous ceux qu'elle contient en dissolution, vous en feriez une masse de quatre millions et demi de lieues cubes, qui, étalée sur le globe, formerait une couche de plus de dix mètres de hauteur. Et ne croyez pas que la présence de ces sels ne soit due qu'à un caprice de la nature. Non. Ils rendent les eaux marines moins évaporables, et empêchent les vents de leur enlever une trop grande quantité de vapeurs, qui, en se résolvant, submergeraient les zones tempérées. Rôle immense, rôle de pondérateur dans l'économie générale du globe !"



Nous étions en présence d'un navire (p. 112, col. II.)

Le capitaine Nemo s'arrêta, se leva même, fit quelques pas sur la plate-forme, et revint vers moi :

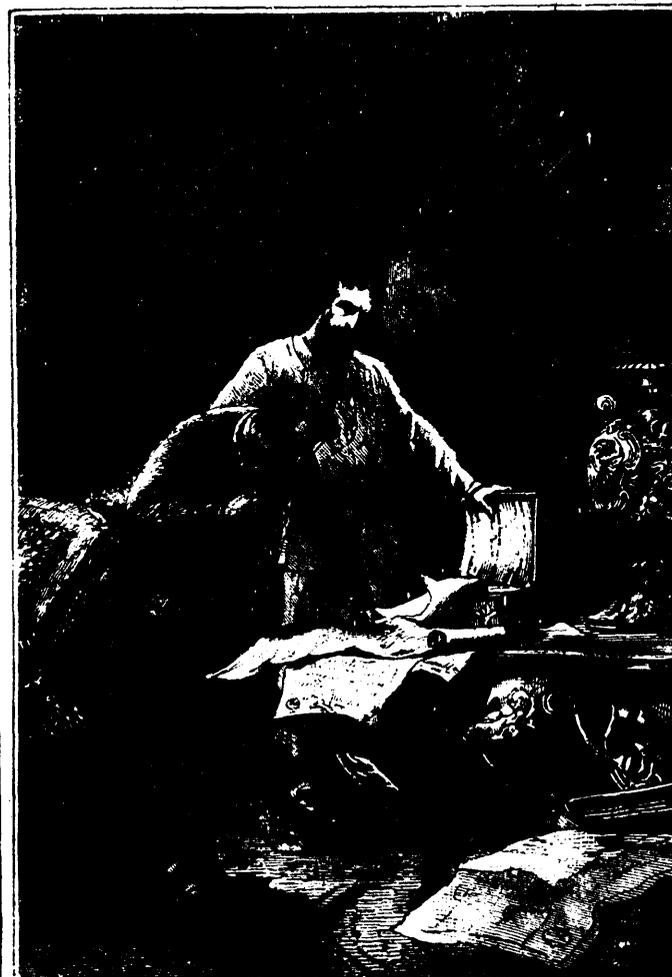
"Quant aux infusoires, reprit-il, quant à ces milliards d'animalcules, qui existent par millions dans une gouttelette, et dont il faut huit cent mille pour peser un milligramme, leur rôle n'est pas moins important. Ils absorbent les sels marins, ils s'assimilent les éléments solides de l'eau, et, véritables faiseurs de continents calcaires, ils fabriquent des coraux et des madrépores ! Et alors la goutte d'eau, privée de son aliment minéral, s'allège, remonte à la surface, y absorbe les sels abandonnés par l'évaporation, s'alourdit, redescend, et rapporte aux animalcules de nouveaux éléments à absorber. De là, un double courant ascendant et descendant, et toujours le mouvement, toujours la vie ! La vie, plus intense que sur les continents, plus exubérante, plus infinie, s'épanouissant dans toutes les parties de cet océan, élément de mort pour l'homme, a-t-on dit, élément de vie pour des myriades d'animaux — et pour moi !"

Quand le capitaine Nemo parlait ainsi, il se transfigurait et provoquait en moi une extraordinaire émotion.

"Aussi, ajouta-t-il, là est la vraie existence ! Et je concevrais la fondation de villes nautiques, d'agglomérations de maisons sous-marines, qui, comme le *Nautilus*, reviendraient respirer chaque matin à la surface des mers, villes libres, s'il en fut, cités indépendantes ! Et encore, qui sait si quelque despote..."

Le capitaine Nemo acheva sa phrase par un geste violent. Puis s'adressant directement à moi, comme pour chasser une pensée funeste ;

"Monsieur Aronnax, me demanda-t-il, savez-vous qu'elle est la profondeur de l'Océan ?"



Je vis une liasse de papiers jaunis (p. 113, col. II.)

— Je sais, du moins, capitaine, ce que les principaux sondages nous ont appris.

— Pourriez-vous me les citer, afin que je les contrôle au besoin ?

— En voici quelques-uns, répondis-je, qui me reviennent à la mémoire. Si je ne me trompe, on a trouvé une profondeur moyenne de huit mille deux cents mètres dans l'Atlantique nord, et de deux mille cinq cents mètres dans la Méditerranée. Les plus remarquables sondes ont été faites dans l'Atlantique sud, près du trente-cinquième degré, et elles ont donné douze mille mètres, quatorze mille quatre-vingt-cinq mètres, et quinze mille cent quarante-neuf mètres. En somme, on estime que si le fond de la mer était nivelé, sa profondeur moyenne serait de sept kilomètres environ.

— Bien, monsieur le professeur, répondit le capitaine Nemo, nous vous montrerons mieux que cela, je l'espère. Quant à la profondeur moyenne de cette partie du Pacifique, je vous apprendrai qu'elle est seulement de quatre mille mètres.

Ceci dit, le capitaine Nemo se dirigea vers le panneau et disparut par l'échelle. Je le suivis et je regagnai le grand salon. L'hélice se mit aussitôt en mouvement, et le loch accusa une vitesse de vingt milles à l'heure.

Pendant les jours, pendant les semaines qui s'écoulaient, le capitaine Nemo fut très-sobre de visites. Je ne le vis qu'à de rares intervalles. Son second faisait régulièrement le point que je trouvais reporté sur la carte, de telle sorte que je pouvais relever exactement la route du *Nautilus*.

Conseil et Land passaient de longues heures avec moi. Conseil avait raconté à son ami les merveilles de notre promenade, et le Canadien regrettait de ne nous avoir point accompagnés. Mais j'espérais que l'occasion se représenterait de visiter les forêts océaniques.

Presque chaque jour, pendant quelques heures, les panneaux du salon s'ouvraient, et nos yeux ne se fatiguaient pas de pénétrer les mystères du monde sous-marin.

La direction générale du *Nautilus* était sud-est, et il se maintenait entre cent mètres et cent cinquante mètres de profondeur. Un jour, cependant, par je ne sais quel caprice, entraîné diagonalement au moyen de ses plans inclinés, il atteignit les couches d'eau situées par deux mille mètres. Le thermomètre indiquait une température de 4,26 centigrades, température qui, sous cette profondeur, paraît être commune à toutes les latitudes.

Le 26 novembre, à trois heures du matin, le *Nautilus* franchit le tropique du Cancer par 17° de longitude. Le 27, il passa en vue des Sandwich, où l'illustre Cook trouva la mort, le 14 février 1779. Nous avions alors fait quatre mille huit cent soixante-lix mètres depuis notre point de départ. Le matin, lorsque j'arrivai sur la plate-forme, j'aperçus, à deux milles sous le vent, Haonai, la plus considérable des sept îles qui forment cet archipel. Je distinguai nettement sa lisière cultivée, les diverses chaînes de montagnes qui courent parallèlement à la côte, et ses volcans que domine le Mouna-Rea, élevé de cinq mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Entre autres échantillons de ces parages, les filets rapportèrent des flabellaires pavonées, polypes comprimés de forme gracieuse, et qui sont particuliers à cette partie de l'Océan.

La direction du *Nautilus* se maintint au sud-est. Il coupa l'Équateur, le 1er décembre, par 142° de longitude, et le 4 du même mois, après une rapide traversée que ne signala aucun incident, nous eûmes connaissance du groupe des Marquises. J'aperçus à trois milles, par 8° 57' de latitude sud et 139° 32' de longitude ouest, la pointe Martin de Nouka-Hiva, la principale de ce groupe qui appartient à la France. Je vis seulement les montagnes boisées qui se dessinaient à l'horizon, car le capitaine Nemo n'aimait pas à rallier les terres. Là, les filets rapportèrent de beaux spécimens de poissons, des choryphènes aux nageoires azurées et à la queue d'or, dont la chair est sans rivale au monde ; des holo-gymnosmes à peu près dépourvus d'écaillés, mais d'un goût exquis ; des ostorhynchus à mâchoire osseuse, des thasards jaunâtres qui valaient la bonite, tous poissons dignes d'être classés à l'office du bord.

Après avoir quitté ces îles charmantes protégées par le pavillon français, du 4 au 11 décembre, le *Nautilus* parcourut environ deux mille milles. Cette navigation fut marquée par la rencontre d'une immense troupe de calmars, curieux mollusques, très-voisins de la seiche. Les pêcheurs français les désignent sous le nom d'encornets, et ils appartiennent à la classe des céphalopodes et à la famille des dibranchiaux, qui comprend avec eux les seiches et les argonautes. Ces animaux furent particulièrement étudiés par les naturalistes de l'antiquité, et ils fournissaient de nombreuses métaphores aux orateurs de l'Agora, en même temps qu'un plat excellent à la table des riches citoyens, s'il faut en croire Athénée, médecin grec, qui vivait avant Gallien.

Ce fut pendant la nuit du 9 au 10 décembre, que le *Nautilus* rencontra cette armée de mollusques qui sont particulièrement nocturnes. On pouvait les compter par millions. Ils émigraient des zones tempérées vers les zones plus chaudes, en suivant l'itinéraire des harengs et des sardines. Nous les regardions à travers les épaisses vitres de cristal, nageant à reculons avec une extrême rapidité, se mouvant au moyen de leur tube locomoteur, poursuivant les poissons et les mollusques, mangeant les petits, mangés des gros, et agitant dans une confusion indescriptible les dix pieds que la nature leur a implantés sur la tête, comme une chevelure de serpents pneumatiques. Le *Nautilus*, mal-

gré sa vitesse, navigua pendant plusieurs heures au milieu de cette troupe d'animaux, et ses filets en ramènèrent une innombrable quantité, où je reconnus les neuf espèces que d'Orbigny a classées pour l'Océan Pacifique.

On le voit, pendant cette traversée, la mer prodiguait incessamment ses plus merveilleux spectacles. Elle les variait à l'infini. Elle changeait son décor et sa mise en scène pour le plaisir de nos yeux, et nous étions appelés non-seulement à contempler les œuvres du Créateur au milieu de l'élément liquide, mais encore à pénétrer les plus redoutables mystères de l'Océan.

Pendant la journée du 11 décembre, j'étais occupé à lire dans le grand salon. Ned Land et Conseil observaient les eaux lumineuses par les panneaux entr'ouverts. Le *Nautilus* était immobile. Ses réservoirs remplis, il se tenait à une profondeur de mille mètres, région peu habitée des Océans, dans laquelle les gros poissons faisaient seuls de rares apparitions.

Je lisais en ce moment un livre charmant de Jean Macé, les *Serviteurs de l'estomac*, et j'en savourais les leçons ingénieuses, lorsque Conseil interrompit ma lecture.

— Monsieur veut-il venir un instant ? me dit-il d'une voix singulière.

— Qu'y a-t-il donc, Conseil ?

— Que monsieur regarde.

Je me levai, j'allai m'accouder devant la vitre, et je regardai.

En pleine lumière électrique, une énorme masse noire, immobile, se tenait suspendue au milieu des eaux. Je l'observai attentivement, cherchant à reconnaître la nature de ce gigantesque cétacé. Mais une pensée traversa subitement mon esprit.

— Un navire ! m'écriai-je.

— Oui, répondit le Canadien, un bâtiment désemparé qui a coulé à pic !

Ned Land ne se trompait pas. Nous étions en présence d'un navire, dont les haubans coupés pendaient encore à leurs cadènes. Sa coque paraissait être en bon état, et son naufrage datait au plus de quelques heures. Trois tronçons de mâts, rasés à deux pieds au-dessus du pont, indiquaient que ce navire engagé avait dû sacrifier sa mâture. Mais, couché sur le flanc, il s'était rempli, et il donnait encore la bande à babord. Triste spectacle que celui de cette carcasse perdue sous les flots, mais plus triste encore la vue de son pont où quelques cadavres, amarrés par des cordes, gisaient encore ! J'en comptai quatre—quatre hommes, dont l'un se tenait debout, au gouvernail—puis une femme, à demi-sortie par la claire-voie de la dunette, et tenant un enfant dans ses bras. Cette femme était jeune. Je pus reconnaître, vivement éclairés par les feux du *Nautilus*, ses traits que l'eau n'avait pas encore décomposés. Dans un suprême effort, elle avait élevé au-dessus de sa tête son enfant, pauvre petit être dont les bras enlaçaient le cou de sa mère ! L'attitude des quatre marins me parut effrayante, tordus qu'ils étaient dans des mouvements convulsifs, et faisant un dernier effort pour s'arracher des cordes qui les liaient au navire. Seul, plus calme, la face nette et grave, ses cheveux grisonnants collés à son front, la main crispée à la roue du gouvernail, le timonier semblait encore conduire son trois-mâts naufragé à travers les profondeurs de l'Océan !

Quelle scène ! Nous étions muets, le cœur palpitant, devant ce naufrage pris sur le fait, et, pour ainsi dire, photographié à sa dernière minute ! Et je voyais déjà s'avancer, l'œil en feu, d'énormes squales, attirés par cet appât de chair humaine !

Cependant le *Nautilus*, évoluant, tourna autour du navire submergé, et, un instant, je pus lire sur son tableau d'arrière :

Florida, Sunderland.

CHAPITRE XIX

VANIKORO

Ce terrible spectacle inaugura la série des catastrophes maritimes, que le *Nautilus* devait rencontrer sur sa route. Depuis qu'il suivait des mers plus fréquentées, nous apercevions souvent des coques naufragées qui achevaient de pourrir entre deux eaux, et, plus profondément, des canons, des boulets, des ancres, des chaînes, et mille autres objets de fer, que la rouille dévorait.

Cependant, toujours entraîné par ce *Nautilus*, où nous vivions comme isolés, le 11 décembre, nous eûmes connaissance de l'archipel des Pomotou, ancien "groupe dangereux" de Bougainville, qui s'étend sur un espace de cinq cents lieues de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, entre 13°30' et 23°50' de latitude sud, et 125°30' et 151°30' de longitude ouest, depuis l'île Ducie jusqu'à l'île Lazareff. Cet archipel couvre une superficie de trois cent soixante-dix lieues carrées, et il est formé d'une soixantaine de groupes d'îles, parmi lesquels on remarque le groupe Gambier, auquel la France a imposé son protectorat. Ces îles sont coralliennes. Un soulèvement lent, mais continu, provoqué par le travail des polypes, les reliera un jour entre elles. Puis, cette nouvelle île se soudera plus tard aux archipels voisins, et un cinquième continent s'étendra depuis la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie jusqu'aux Marquises.

Le jour où je développai cette théorie devant le capitaine Nemo, il me répondit froidement :

— Ce ne sont pas de nouveaux continents qu'il faut à la terre, mais de nouveaux hommes !

Les hasards de sa navigation avaient précisément conduit le *Nautilus* vers l'île Clermont-Tonnerre, l'une des plus curieuses du groupe, qui fut découverte en 1822, par le capitaine Bell,

de la *Minerve*. Je pus alors étudier ce système madréporique auquel sont dues les îles de cet Océan.

Les madrépores, qu'il faut se garder de confondre avec les coraux, ont un tissu revêtu d'un enroulement calcaire, et les modifications de sa structure ont amené M. Milne-Edwards, mon illustre maître, à les classer en cinq sections. Les petits animaux qui sécrètent ce polyppier vivent par milliards au fond de leurs cellules. Ce sont leurs dépôts calcaires qui deviennent rochers, récifs, îlots, îles. Ici, ils forment un ambeau circulaire, entourant un lagon ou petit lac intérieur, que des brèches mettent en communication avec la mer. Là, ils figurent des barrières de récifs semblables à celles qui existent sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie et de diverses îles des Pomotou. En d'autres endroits, comme à la Réunion et à Maurice, ils élèvent des récifs frangés, hautes murailles droites, près desquelles les profondeurs de l'Océan sont considérables.

En prolongeant à quelques encablures seulement les accores de l'île Clermont-Tonnerre, j'admire l'ouvrage gigantesque accompli par ces travailleurs microscopiques. Ces murailles étaient spécialement l'œuvre des madréporaires désignés par les noms de millepores, de porites, d'astérées et de méandrinnes. Ces polypes se développent particulièrement dans les couches agitées de la surface de la mer, et par conséquent, c'est par leur partie supérieure qu'ils commencent ses constructions, lesquelles s'enfoncent peu à peu avec les débris de sécrétions qui les supportent. Telle est, du moins, la théorie de M. Darwin, qui explique ainsi la formation des atolls—théorie supérieure, selon moi, à celle qui donne pour base aux travaux madréporiques des sommets de montagnes ou de volcans, immergés à quelques pieds au-dessous du niveau de la mer.

Je pus observer de très-près ces curieuses murailles, car, à leur aplomb, la sonde accusait plus de trois cents mètres de profondeur, et nos nappes électriques faisaient étinceler ce brillant calcaire.

— Donc, pour élever ces murailles, me dit-il, il a fallu ?

— Cent quatre-vingt-douze mille ans, mon brave Conseil, ce qui allonge singulièrement les jours bibliques. D'ailleurs, la formation de la houille, c'est-à-dire la minéralisation des forêts enlisées par les déluges, a exigé un temps beaucoup plus considérable. Mais j'ajouterai que les jours de la Bible ne sont que des époques et non l'intervalle qui s'écoule entre deux levers de soleil, car, d'après la Bible elle-même, le soleil ne date pas du premier jour de la création.

Lorsque le *Nautilus* revint à la surface de l'Océan, je pus embrasser dans tout son développement cet île de Clermont-Tonnerre, basse et boisée. Ses rochers madréporiques furent évidemment fertilisés par les trombes et les tempêtes. Un jour, quelque graine, enlevée par l'ouragan aux terres voisines, tomba sur les couches calcaires, mêlées des détritus décomposés de poissons et de plantes marines qui formaient l'humus végétal. Une noix de coco, poussée par les lames, arriva sur cette côte nouvelle. Le germe prit racine. L'arbre, grandissant, arrêta la vapeur d'eau. Le ruisseau naquit. La végétation gagna peu à peu. Quelques animaux, des vers, des insectes, abordèrent sur des troncs arrachés aux îles du vent. Les tortues vinrent pondre leurs œufs. Les oiseaux nichèrent dans les jeunes arbres. De cette façon, la vie animale se développa, et, attiré par la verdure et la fertilité, l'homme apparut. Ainsi se formèrent ces îles, œuvres immenses d'animaux microscopiques.

Vers le soir, Clermont-Tonnerre se fondit dans l'éloignement, et la route du *Nautilus* se modifia d'une manière sensible. Après avoir touché le tropique du Capricorne par le cent trente-cinquième degré de longitude, il se dirigea vers l'ouest-nord-ouest, remontant toute la zone intertropicale. Quoique le soleil de l'été fut prodige de ses rayons, nous ne souffrions aucunement de la chaleur, car à trente ou quarante mètres au-dessous de l'eau, la température ne s'élevait pas au-dessus de dix à douze degrés.

Le 15 décembre, nous laissions dans l'est le séduisant archipel de la Société, et la gracieuse Taïti, la reine du Pacifique. J'aperçus le matin, à quelques milles sous le vent, les sommets élevés de cette île. Ses eaux fournissent aux tables du bord d'excellents poissons, des maquereaux, des bonites, des albicores, et des variétés d'un serpent de mer nommé munérophis.

Le *Nautilus* avait franchi huit mille cent milles. Neuf mille sept cent vingt milles étaient relevés au loch, lorsqu'il passa entre l'archipel de Tonga-Tabou, où périrent les équipages de l'*Argo*, du *Port-au-Prince* et du *Duke-of-Portland*, et l'archipel des Navigateurs, où fut tué le capitaine de Langle, l'ami de La Pérouse. Puis, il eut connaissance de l'archipel Viti, où les sauvages massacrèrent les matelots de l'*Union* et le capitaine Bureau, de Nantes, commandant l'*Aimable-Joséphine*.

Cet archipel qui se prolonge sur une étendue de cent lieues du nord au sud, et sur quatre-vingt-dix lieues de l'est à l'ouest, est compris entre 6° et 2° de latitude sud, et 174° et 179° de longitude ouest. Il se compose d'un certain nombre d'îles, d'îlots et d'écueils, parmi lesquels on remarque les îles de Viti-Levou, de Vanoua-Levou et de Kandubon.

Ce fut Tasman qui découvrit ce groupe en 1643, l'année même où Toricelli inventait le baromètre, et où Louis XIV montait sur le trône. Je laisse à penser lequel de ces faits fut le plus utile à l'humanité. Vinrent ensuite

Cook en 1714, d'Entrecasteaux en 1793, et enfin Dumont-d'Urville, en 1827, débrouilla tout le chaos géographique de cet archipel. Le *Nautilus* s'approcha de la baie de Wailea, théâtre des terribles aventures de ce capitaine Dillon, qui, le premier, éclaira le mystère du naufrage de La Pérouse.

Cette baie, draguée à plusieurs reprises, fournit abondamment des huîtres excellentes. Nous en mangeâmes inmodérément, après les avoir ouvertes sur notre table même, suivant le précepte de Sénèque. Ces mollusques appartenaient à l'espèce connue sous le nom d'*Ostrea lamellosa*, qui est très-commune en Corse. Ce banc de Wailea devait être considérable, et certainement, sans des causes multiples de destruction, ces agglomérations finiraient par combler les baies, puisque l'on compte jusqu'à deux millions d'œufs dans un seul individu.

Et si maître Ned Land n'eût pas à se repentir de sa glotonnerie en cette circonstance, c'est que l'huître est le seul mets qui ne provoque jamais d'indigestion. En effet, il ne faut pas moins de seize douzaines de ces mollusques acéphales pour fournir les trois cent quinze grammes de substance azotée, nécessaires à la nourriture quotidienne d'un seul homme.

Le 25 décembre, le *Nautilus* naviguait au milieu de l'archipel des Nouvelles-Hébrides, que Quiros découvrit en 1606, que Bougainville explora en 1768, et auquel Cook donna son nom actuel en 1773. Ce groupe se compose principalement de neuf grandes îles, et forme une bande de cent vingt lieues du nord-nord-ouest au sud-sud-est, comprise entre 15° et 2° de latitude sud, et entre 164° et 168° de longitude. Nous passâmes assez près de l'île d'Auron, qui, au moment des observations de midi, m'apparut comme une masse de bois verts, dominée par un pic d'une grande hauteur.

Ce jour-là, c'était Noël, et Ned Land me sembla regretter vivement la célébration du "Christmas", la véritable fête de la famille, dont les protestants sont fanatiques.

Je n'avais pas aperçu le capitaine Nemo depuis huitaine de jours, quand le 27, au matin, il entra dans le grand salon, ayant toujours l'air d'un homme qui vous a quitté depuis cinq minutes. J'étais occupé à reconnaître sur le planisphère la route du *Nautilus*. Le capitaine s'approcha, posa un doigt sur un point de la carte, et prononça ce seul mot :

— Vanikoro.

Ce nom fut magique. C'était le nom des îlots sur lesquels vinrent se perdre les vaisseaux de La Pérouse. Je me relevai subitement.

— Le *Nautilus* nous porte à Vanikoro ? demandai-je.

— Oui, monsieur le professeur, répondit le capitaine.

— Et je pourrai visiter ces îles célèbres où se brisèrent la *Boussole* et l'*Astrolabe* ?

— Si cela vous plaît, monsieur le professeur.

— Quand serons-nous à Vanikoro ?

— Nous y sommes, monsieur le professeur.

Suivi du capitaine Nemo, je montai sur la plate-forme, et de là, mes regards parcoururent avidement l'horizon.

Dans le nord-est émergeaient deux îles volcaniques d'inégale grandeur, entourées d'un récif de coraux qui mesurait quarante milles de circuit. Nous étions en présence de l'île de Vanikoro proprement dite, à laquelle Dumont d'Urville imposa le nom d'île de la Recherche, et précisément devant le petit havre de Vanou, situé par 16° 4' de latitude sud, et 164° 32' de longitude est. Les terres semblaient recouvertes de verdure depuis la plage jusqu'aux sommets de l'intérieur, que dominait le mont Kapogo, haut de quatre cent soixante-seize toises.

Le *Nautilus*, après avoir franchi la ceinture extérieure de roches par une étroite passe, se trouva en dedans des brisants, où la mer avait une profondeur de trente à quarante brasses. Sous le verdoyant ombrage des paletuviers, j'aperçus quelques sauvages qui montrèrent une extrême surprise à notre approche. Dans ce long corps noirâtre, s'avancant à fleur d'eau, ne voyaient-ils pas quelque cétacé formidable dont ils devaient se délier ?

En ce moment, le capitaine Nemo me demanda ce que je savais du naufrage de La Pérouse.

— Ce que tout le monde en sait, capitaine, lui répondis-je.

— Et pourriez-vous m'apprendre ce que tout le monde en sait ? me demanda-t-il d'un ton un peu ironique.

— Très-facilement.

Je lui racontai ce que les derniers travaux de Dumont-d'Urville avaient fait connaître, travaux dont voici le résumé très-succinct.

La Pérouse et son second, le capitaine de Langle, furent envoyés par Louis XVI, en 1785, pour accomplir un voyage de circumnavigation. Ils montaient les corvettes la *Boussole* et l'*Astrolabe*, qui ne reparurent plus.

En 1791, le gouvernement français, justement inquiet du sort des deux corvettes, arma deux grandes flûtes, la *Recherche* et l'*Espérance*, qui quittèrent Brest, le 28 septembre, sous les ordres de Bruni d'Entrecasteaux. Deux mois après, on apprenait par la déposition d'un certain Bowen, commandant l'*Albatros*, que des débris de navires naufragés avaient été vus sur les côtes de la Nouvelle-Géorgie. Mais d'Entrecasteaux, ignorant cette communication—assez incertaine, d'ailleurs—se dirigea vers les îles de l'Amirauté, désignées dans un rapport du capitaine Hunter comme étant le lieu du naufrage de La Pérouse.

Ses recherches furent vaines. L'*Espérance* et la *Recherche* passèrent même devant Vanikoro sans s'y arrêter, et, en somme, ce voyage fut

très-malheureux, car il coûta la vie à d'Entrecaesteaux, à deux de ses seconds et à plusieurs marins de son équipage.

Ce fut un vieux routier du Pacifique, le capitaine Dillon, qui, le premier, retrouva des traces indiscutables des naufrages. Le 15 mai 1824, son navire, le *Saint-Patrick*, passa près de l'île de Tikopia, l'une des Nouvelles-Hébrides. Là un lascar, Payant accosté dans une pirogue, lui vendit une poignée d'épée en argent qui portait l'empreinte de caractères gravés au burin. Ce lascar prétendait, en outre, que, six ans auparavant, pendant un séjour à Vanikoro, il avait vu deux Européens qui appartenaient à des navires échoués depuis de longues années sur les récifs de l'île.

Dillon devina qu'il s'agissait des navires de La Pérouse, dont la disparition avait ému le monde entier. Il voulut gagner Vanikoro, où, suivant le lascar, se trouvaient de nombreux débris du naufrage; mais les vents et les courants l'en empêchèrent.

Dillon revint à Calcutta. Là, il sut intéresser à sa découverte la Société Asiatique et la Compagnie des Indes. Un navire, auquel on donna le nom de la *Recherche*, fut mis à sa disposition, et il partit, le 23 janvier 1827, accompagné d'un agent français.

La *Recherche*, après avoir relâché sur plusieurs points du Pacifique, mouilla devant Vanikoro, le 7 juillet 1827, dans ce même havre de Vanou, où le *Nautilus* flottait en ce moment.

Là, il recueillit de nombreux restes du naufrage, des ustensiles de fer, des ancres, des estropes de poulies, des pierriers, un boulet de dix-huit, des débris d'instruments d'astronomie, un morceau de couronnement, et une cloche en bronze portant cette inscription: "*Bazin m'a fait*," marque de la fonderie de l'arsenal de Brest vers 1785. Le doute n'était donc plus possible.

Dillon, complétant ses renseignements, resta sur le lieu du sinistre jusqu'au mois d'octobre. Puis, il quitta Vanikoro, se dirigea vers la Nouvelle-Zélande, mouilla à Calcutta, le 7 avril 1828, et revint en France, où il fut très-sympathiquement accueilli par Charles X.

Mais, à ce moment, Dumont d'Urville, sans avoir en connaissance des travaux de Dillon, était déjà parti pour chercher ailleurs le théâtre du naufrage. Et, en effet, on avait appris par les rapports d'un baleinier que des médailles et une croix de Saint-Louis se trouvaient entre les mains des sauvages de la Louisiade et de la Nouvelle-Calédonie.

Dumont d'Urville, commandant l'*Astrolabe*, avait donc pris la mer, et deux mois après que Dillon venait de quitter Vanikoro, il mouillait devant Hobart-Town. Là, il avait connaissance des résultats obtenus par Dillon, et, de plus, il apprenait qu'un certain James Hobbs, second de l'*Union*, de Calcutta, ayant pris terre sur une île située par 8° 18' de latitude sud et 156° 30' de longitude est, avait remarqué des barres de fer et des étoffes rouges dont se servaient les naturels de ces parages.

Dumont d'Urville, assez perplexé, et ne sachant s'il devait ajouter foi à ces récits rapportés par des journaux peu dignes de confiance, se décida cependant à se lancer sur les traces de Dillon.

Le 10 février 1828, l'*Astrolabe* se présenta devant Tikopia, prit pour guide et interprète un déserteur fixé sur cette île, fit route vers Vanikoro, en eut connaissance le 12 février, prolongea ses récifs jusqu'au 14, et, le 20 seulement, mouilla au-dedans de la barrière, dans le havre de Vanou.

Le 23, plusieurs des officiers firent le tour de l'île, et rapportèrent quelques débris peu importants. Les naturels, adoptant un système de dénégations et de faux-fuyants, refusaient de les mener sur le lieu du sinistre. Cette conduite, très-louche, laissa croire qu'ils avaient maltraité les naufragés, et, en effet, ils semblaient craindre que Dumont d'Urville ne fût venu venger La Pérouse et ses infortunés compagnons.

Cependant, le 26, décidés par des présents, et comprenant qu'ils n'avaient à craindre aucune représaille, ils conduisirent le second, M. Jacquinet, sur le théâtre du naufrage.

Là, par trois ou quatre brasses d'eau, entre les récifs Pacou et Vanou, gisaient des ancres, des canons, des saumons de fer et de plomb, empâtés dans les concrétions calcaires. La chaloupe et le baleinière de l'*Astrolabe* furent dirigées vers cet endroit, et, non sans de longues fatigues, leurs équipages parvinrent à retirer une ancre pesant dix-huit cents livres, un canon de huit en fonte, un saumon de plomb et deux pierriers de cuivre.

Dumont d'Urville, interrogeant les naturels, apprit aussi que La Pérouse, après avoir perdu ses deux navires sur les récifs de l'île, avait construit un bâtiment plus petit, pour aller se perdre une seconde fois... Où? on ne savait.

Le commandant de l'*Astrolabe* fit alors élever, sous une touffe de mangliers, un écotopie à la mémoire du célèbre navigateur et de ses compagnons. Ce fut une simple pyramide quadrangulaire, assise sur une base de coraux, et dans laquelle n'entra aucune ferrure qui put tenter la cupidité des naturels.

Puis, Dumont d'Urville voulut partir; mais ses équipages étaient minés par les fièvres de ces côtes malsaines, et, très-malade lui-même, il ne put appareiller que le 17 mars.

Cependant, le gouvernement français, craignant que Dumont d'Urville ne fût pas au courant des travaux de Dillon, avait envoyé à Vanikoro la corvette la *Bayonnaise*, commandée par le commandant de Tromelin, qui était en station sur la côte ouest de l'Amérique. La *Bayonnaise*

mouilla devant Vanikoro, quelques mois après le départ de l'*Astrolabe*, ne trouva aucun document nouveau, mais constata que les sauvages avaient respecté la mansolee de La Pérouse.

Telle est la substance du récit que je fis au capitaine Nemo.

"Ainsi, me dit-il, on ne sait encore où est allé périr ce troisième navire construit par les naufragés sur l'île de Vanikoro?"

—On ne sait."

Le capitaine Nemo ne répondit rien, et me fit signe de le suivre au grand salon.

Le *Nautilus* s'enfonça de quelques mètres au-dessous des flots, et les panneaux s'ouvrirent. Je me précipitai vers la vitre, et sous les empâtements de coraux, revêtus de fongies, de siphonules, d'alcéons, de cariophyllées, à travers des myriades de poissons charmants, des girelles, des glyphididons, des pomphérides, des diacopes, des holocentres, je reconnus certains débris que les dragues n'avaient pu arracher, des écriers de fer, des ancres, des canons, des boulets, une garniture de cabestan, une étrave, tous objets provenant des navires naufragés et maintenant tapissés de fleurs vivantes.

Et pendant que je regardais ces épaves désolées, le capitaine Nemo me dit d'une voix grave :

"Le commandant La Pérouse partit le 7 décembre 1785 avec ses navires la *Boussole* et l'*Astrolabe*. Il mouilla d'abord à Botany-Bay, visita l'archipel des Amis, la Nouvelle-Calédonie, se dirigea vers Santa-Cruz et relâcha à Namouka, l'une des îles du groupe Hapai. Puis, ses navires arrivèrent sur les récifs inconnus de Vanikoro. La *Boussole*, qui marchait en avant, s'engagea sur la côte méridionale. L'*Astrolabe* vint à son secours et s'échoua de même. Le premier navire se détruisit presque immédiatement. Le second, engravé sous le vent, résista quelques jours. Les naturels firent assez bon accueil aux naufragés. Ceux-ci s'installèrent dans l'île, et construisirent un bâtiment plus petit avec les débris des deux grands. Quelques matelots restèrent volontairement à Vanikoro. Les autres, affaiblis, malades, partirent avec La Pérouse. Ils se dirigèrent vers les îles Salomon, et ils périrent, corps et biens, sur la côte occidentale de l'île principale du groupe, entre les caps Déception et Satisfaction!"

—Et comment le savez-vous? m'écriai-je.

—Voici ce que j'ai trouvé sur le lieu même de ce dernier naufrage!"

Le capitaine Nemo me montra une boîte de fer-blanc, estampillée aux armes de France, et toute corrodée par les eaux salines. Il l'ouvrit, et je vis une liasse de papiers jaunés, mais encore lisibles.

C'étaient les instructions même du ministre de la marine au commandant La Pérouse, annotées en marge de la main de Louis XVI!

"Ah! c'est une belle mort pour un marin! dit alors le capitaine Nemo. C'est une tranquillité tombe que cette tombe de corail, et fasse le ciel que, mes compagnons et moi, nous n'en ayons jamais d'autre!"

(A continuer.)

116ÈME ANNIVERSAIRE DU POÈTE ÉCOSSAIS, BURNS

Le cent seizième anniversaire de la naissance du poète national de l'Écosse, Robert Burns, a été célébré avec beaucoup d'éclat à Ottawa, mardi, le 25 janvier, par le Club Caledonia. Au banquet qui fut donné en cette circonstance, M. Joseph Tassé, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, prononça un discours en anglais, en réponse à la santé des "Sociétés sœurs," que nous traduisons du *Citizen* d'Ottawa:

M. LE PRÉSIDENT,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je dois remercier vivement le chef et les membres du Club Caledonia de m'avoir gracieusement invité à prendre part à cette intéressante fête. C'est réellement pour moi un véritable plaisir que de pouvoir assister à la célébration d'un autre anniversaire de la naissance de votre grand poète national. Et ce plaisir doit acquiescer un nouveau prix en l'aimable compagnie d'un aussi grand nombre de dames, que Burns a appelées en très-bon français: *l'adorable moitié du genre humain*, et qui sont venues rendre leurs hommages empreints à celui qui a si bien chanté leurs charmes et leurs grâces à nulle autre pareilles. (Appl.)

J'aime, Mesdames et Messieurs, les démonstrations de ce genre, parce qu'elles sont inspirées par un noble sentiment de gratitude envers ceux qui ont rendu des services à leur pays, et personne ne niera que Burns ne mérite pas toute la gloire qu'un peuple reconnaissant puisse lui décerner. Quoique je n'ignore ni les fautes ni les erreurs du poète de l'Écosse, je connais aussi ses titres nombreux à votre reconnaissance et à votre admiration. Burns n'a pas été seulement le barde du foyer, le barde du paysan, le barde des classes plus élevées, il a été le barde de la nation toute entière. Il a chanté les pittoresques beautés de son pays; il a chanté les gloires de son passé, et il a exalté le courage et les vertus de ses héros, les Bruce et les Wallace, pour ne pas parler de bien d'autres chefs chevaleresques, dont les noms sont inscrits en lettres d'or dans l'histoire de l'ancienne Écosse. (Appl.) Burns

a été un poète national dans toute l'acception du mot, et il n'y a pas un de ses compatriotes qui, après avoir lu ses chansons ou ses poèmes, n'ait ressenti un attachement plus profond pour son pays natal, avec ses montagnes altières, ses lacs superbes, ses vallées magnifiques, ses florissantes cités, ses paisibles hameaux. (Appl.)

J'éprouve, Mesdames et Messieurs, une sympathie toute particulière pour votre grand poète. Car, fier, comme je le suis, du sang français qui coule dans mes veines, je ne saurais oublier que Burns porta toujours le plus vif intérêt à ce grand et malheureux pays qu'il appelait la bonne France ("bonne France") quoique, comme bien d'autres esprits généreux, il ait cru voir, dans la sanglante révolution française, le triomphe de la véritable liberté. Je sais encore que, lorsque Burns était pauvre, inconnu, pour employer sa propre expression, il se confia à sa connaissance parfaite de la langue française, à se faire admettre dans les cercles les plus distingués de la ville de Ayr, ce qui fut son premier pas dans la voie de la gloire et de la renommée. Ce fait important, tout étonnant qu'il puisse vous paraître, s'explique facilement lorsque l'on sait que le français était généralement parlé à cette époque, non-seulement par les cours, par la diplomatie, mais encore par la haute société dans tous les pays du vieux continent, même dans celui de notre ami, M. Bismarck. La littérature française exerçait alors une immense influence, et elle était tellement à la mode, que plus d'un philosophe français, dont la sagesse était pourtant douteuse, fut appelé à former partie des conseils privés des couronnes étrangères. Ces jours glorieux ne sont pas heureusement tout à fait passés. Dans tous les cas, je suis heureux de voir que ma langue maternelle ait eu une influence si bienfaisante sur l'avenir de votre poète national, et son exemple pourrait n'être pas aussi sans fruits pour un certain nombre de ses *brother Scots*, même pour ceux qui sont groupés à l'entour de ces tables somptueuses. (Appl.)

Burns fonda, Messieurs, un cercle semblable à celui que vous venez d'établir. Lorsqu'il était jeune, brûlant du désir de s'instruire et de se faire un nom dans le monde, il jeta les bases d'un club littéraire, qui réalisa ses plus chères espérances. En effet, cet humble cercle ne contribua pas peu à lui faire connaître les chefs-d'œuvre des auteurs célèbres, et à développer ses rares aptitudes littéraires et sa passion pour les muses qui allait bientôt s'emparer de lui avec une incroyable ardeur. S'il y a ici un pareil flambeau sous le boisseau, il n'y a pas à douter que le club Caledonia ne sache en prendre bien soin. (Rires.)

Burns, Mesdames et Messieurs, n'a pas été une exception sous un autre rapport. Il vécut et mourut pauvre. Ce sort semble commun à presque tous les poètes depuis le divin Homère, qui, vieux et aveugle, parcourait le sol classique de la Grèce, en chantant les gloires de ses héros. Les véritables poètes sont insensibles généralement à l'influence de l'or, qui, de notre temps surtout, semble si irrésistible. Et s'ils ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur par leurs contemporains, ils peuvent attendre en toute confiance le jugement de la postérité, qui souvent entoure leurs noms d'une auréole de gloire plus brillante que celle qu'elle réserve aux plus célèbres conquérants. Aussi, l'on conçoit que le chevaleresque Wolfe, après avoir lu une élogie qui l'impressionna vivement, quelques jours avant son héroïque mort, ait pu déclarer à ses compagnons d'armes qu'il aurait préféré la gloire d'être l'auteur de ces lignes inspirées à celle de planter le drapeau anglais sur le vieux roc de Québec. (Appl.)

Je n'abuserai pas plus longtemps de votre patience, Mesdames et Messieurs; mais, en terminant, je dirai: Honneur au génie! Honneur aux héros! Honneur au défenseur de son pays! Honneur au champion de ses droits! Mais honneur aussi à l'historien, à l'orateur et au poète, qui ont fait connaître leurs noms aux générations les plus éloignées! Trois fois honneur au barde qui, comme Burns, apprit à ses compatriotes à aimer leur pays et à se dévouer pour lui! Son nom ne saurait s'éteindre, il est identifié avec celui de la mère-patrie, et si les hommes devaient l'oublier, il semble qu'il continuerait encore d'être répété par les échos des lacs et des montagnes de votre chère et ancienne Calédonie. (Longs applaudissements.)

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Effet du froid sur le lait.—Lorsqu'on soumet le lait d'une vache, immédiatement après la traite, ou peu de temps après cette opération, à des températures différentes, comprises entre zéro et 36 degrés centigrade, et qu'on le maintient pendant vingt-quatre ou trente-six heures à la même température initiale, on constate les faits suivants:

1o. La montée de la crème est d'autant plus rapide que la température à laquelle a été exposé le lait se rapproche plus de zéro;

2o. Le volume de crème obtenu est plus grand quand le lait a été soumis à un plus fort refroidissement;

3o. Le rendement en beurre est aussi plus considérable quand le lait a été exposé à une température plus basse;

4o. Enfin le lait écrémé, le beurre, le froilage sont de meilleure qualité dans ce dernier cas.

Véritable pudding anglais.—Prenez la mie d'un pain d'un demi-kilog., coupez-la en tranches, faites-les tremper dans du lait pen-

dant une heure, et retirez-les sans les presser; ajoutez-y une pincée de sel fin, un peu de muscade râpée, une demi-cuillerée de farine et deux œufs frais; broyez le tout en forme de pâte, mettez au feu une marmite qui n'ait point d'odeur de graisse et qui soit assez grande pour contenir votre pudding au large; emplissez-la d'eau et faites bouillir à gros bouillons, trempez dans cette eau un linge propre, tordez-le, étendez-le sur la table, et saupoudrez-le de farine, versez votre pudding au milieu, relevez les bords du linge en les réunissant, liez-les avec une ficelle, en ayant soin de laisser un peu d'espace pour que la pâte puisse renfler; plongez-le dans l'eau bouillante et laissez bouillir sans interruption une heure et un quart; veillez à ce que la marmite soit toujours pleine, et que l'eau recouvre bien le linge. Ensuite retirez le pudding de l'eau, laissez-le refroidir dans le linge un quart d'heure pour qu'il prenne de la consistance. Développez-le et servez-le avoir l'avoire recouvert de la sauce suivante: faire fondre, en tournant toujours, 130 grammes de beurre bien frais, avec une pincée de farine, un demi-verre d'eau, un morceau de sucre et une pincée de sel fin; ne laisser le tout bouillir que dix minutes.

Perdrix aux choux.—Troussez deux perdrix comme pour les bouillir; épluchez et lavez deux petits choux, coupez-les en quatre, faites-les bouillir vingt minutes dans de l'eau salée, et mettez-les égoutter. Couvrez de tranches de bacon le fond d'une casserole, placez-y les choux coupés, et quelques petites saucisses de lard; disposez les perdrix par-dessus, et couvrez-les de tranches de bacon. Ajoutez une carotte et un oignon hachés, quelques fines herbes, une feuille de laurier (*bay*), et une échalotte; du poivre rond et du sel au goût. Arrosez avec un peu de consommé, et un verre de vin blanc; placez une feuille de papier beurrée par-dessus, couvrez la casserole, et faite cuire dans le fourneau, avec un feu modéré, pendant deux heures. Coulez la sauce, faites-la diminuer, et dégraissez-la. Placez les choux dans le centre d'un plat, et mettez les perdrix et versez la sauce par-dessus, garnissant le tour du plat des tranches de bacon et des saucissons.

DE L'AFFÉTERIE

En général, toute femme possède, à un degré plus ou moins élevé, cette qualité qu'on nomme la grâce. La grâce, cette merveilleuse chose indéfinissable qui se compose de rien, que l'on sent et que l'on n'analyse pas, cette chose enfin dont les anciens avaient fait une divinité!

Aussi ne sais-je rien de plus charmant que la femme qui, gracieuse d'instinct, sans le savoir, va, vient, cause, sourit et vaque à ses occupations. Tous ses mouvements sont harmonieux, fondus ensemble, rien de brusque et de heurté; c'est exquis parce que c'est naturel.

Rien en effet qui chez elle trahisse la préoccupation de montrer de la grâce: elle parle, mange, marche comme tout le monde en apparence, et cependant de ses moindres gestes s'exhale un charme profond et radieux.

Vieille, ou oublie son âge; médiocrement jolie, elle semble adorable, on l'aime, on la recherche... Elle est gracieuse, tout simplement!

A côté d'elle il y a une femme qui semble, elle, au contraire s'attacher à outrer, à exagérer la grâce.

Pas un de ses gestes qui ne sente l'étude; son regard, sa démarche, son sourire, sa façon de parler, tout cela a été travaillé devant une glace, en vue de l'effet à produire.

Ce ne sont que mines allanguies, poses exquises, mots flûtes, mouvements apprêtés...

C'est joli, bien fait, bien exécuté, mais cela sonne faux. Au bout d'une demi-heure, cette comédie ennuye; au bout d'une heure, elle irrite, elle exaspère. On serait heureux de voir cette femme casser une porcelaine; on voudrait voir un mouvement brusque, mais naturel, succéder à ces petits gestes, à ces petits mots, à ces petits soupirs, à ces petits gloussements, à ces petits coulements d'yeux...

C'est tout à la fois de la mièvrerie, de la minauderie, de la prétention, trois mots résumés en un seul: l'afféterie.

L'afféterie, qui n'est autre chose que la caricature de la grâce!

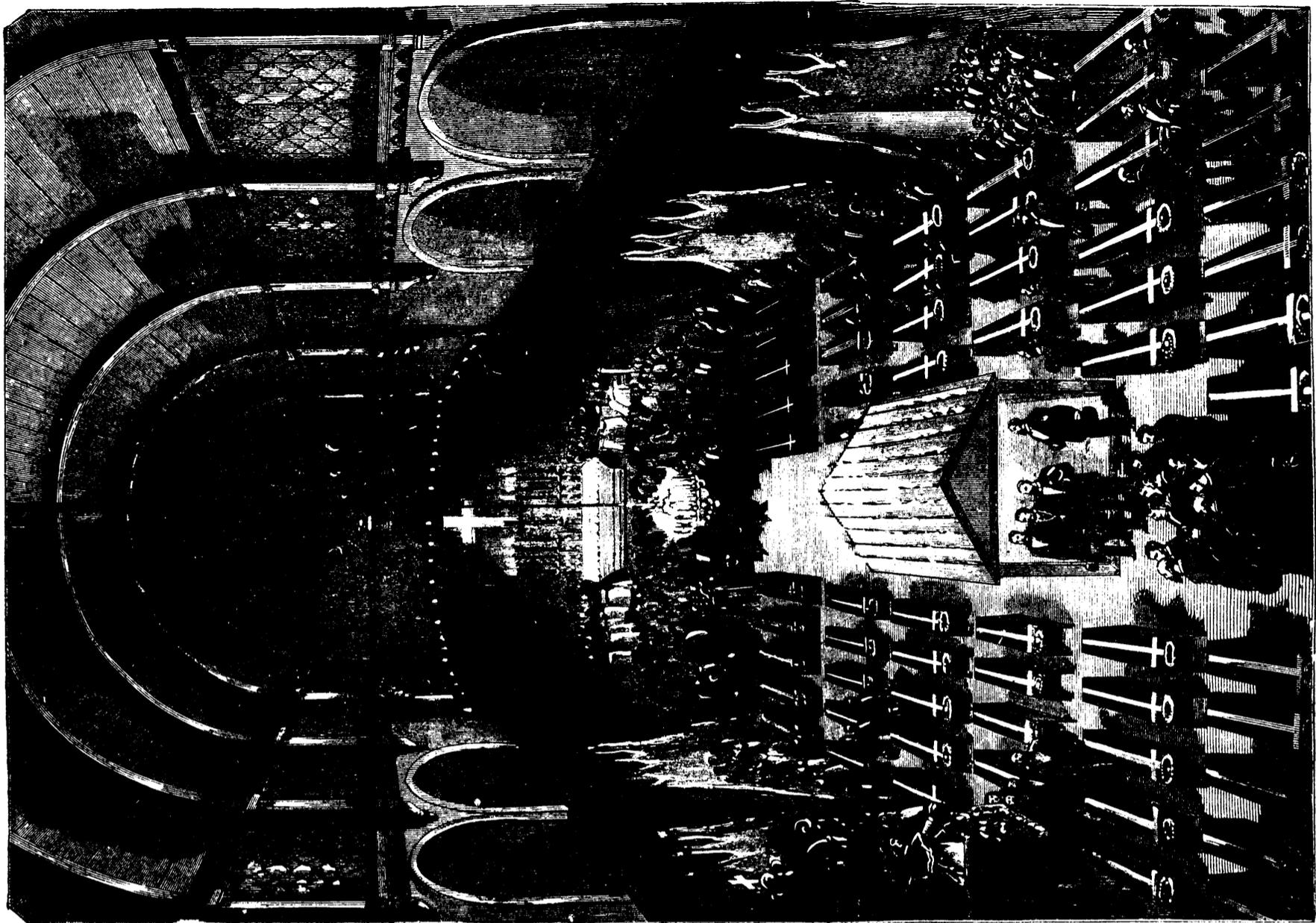
Croyez-moi bien, mes chères lectrices, autant est charmante et exquise la grâce naturelle, sans prétention, la grâce qui s'ignore, autant est agaçante, énervante, celle qui s'étudie et qui pour dire: Merci, monsieur, lève les yeux au ciel, fait un geste éthéré et semble soupirer: Croyez-vous que je suis assez gracieuse?...

Et! je le sais, de ces affreux défauts, trop communs, hélas! part en général le désir de plaire. Plaire, c'est de notre sexe, et je ne pardonnerais point à une femme qui renoncerait de gaieté de cœur à ce qui fait notre force; mais c'est une raison de plus, si plaire est notre droit, notre devoir même, de ne pas compromettre ce droit en gâtant les qualités que Dieu nous a données pour le faire valoir.

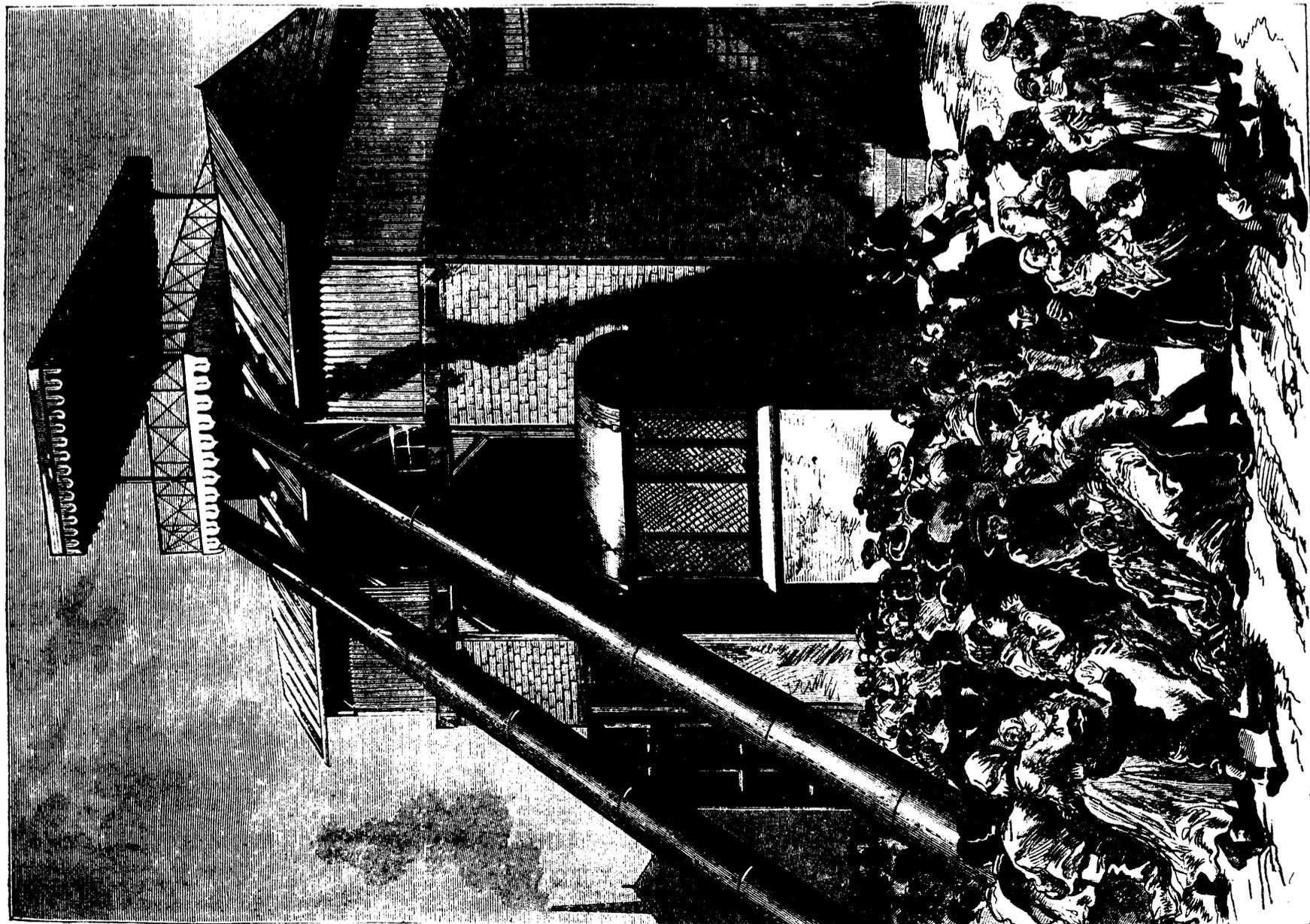
Qu'est-ce que l'afféterie, sinon un excès de grâce? Mais il faut se méfier des excès: qui veut trop prouver ne prouve rien. A force de vouloir être gracieuse, on arrive souvent à ne plus l'être du tout, et parfois à n'être que ridicule. Mesdames, n'oubliez jamais ce joli mot de Pascal, un peu brutal, mais bien vrai: "Quand on veut faire l'ange, on fait la bête..."



L'HERZEGOVINE: UNE AMBUSCADE D'INSURGÉS



LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DANS L'ÉGLISE DU SOLEIL



LA FOULE ACCOURANT À LA NOUVELLE DU DÉASTRE

FRANCE: LA CATASTROPHE DU PUIITS JABIN

ÉTUDE HISTORIQUE

BIGOT ET SA COUR

(Suite et fin)

M. Bigot en voyage.—Sur la route.—Visite à une malade.—Quête pour les pauvres.—Rencontre inattendue.—A l'épouvante.—Montréal.—L'intendance et le château.—Une coquette.—Grands galas.—Le carnaval il y a cent ans.—Jugement de Franquet sur les fonctionnaires du temps.—Voleries et pillage.—Les coupables.—Le châtimement.

M. l'Intendant avait prévenu ses invités d'envoyer chez lui, six jours avant le départ, les malles et les effets qu'il voulait emporter, "afin de les expédier de bonne heure sur des *traînes*, à Montréal, avec une partie de ses gens, ainsi que la batterie de cuisine, le linge en tous genres, et tout ce qui sert à l'aisance et usage pour être logé commodément, et y pouvoir tenir tous les jours une table de vingt et vingt-quatre couverts."

On voit que M. Bigot faisait très-bien les choses. Le huit février, on se rendit au palais de l'Intendant où l'on dîna avec le même ordre et le même luxe que s'il n'eût pas dû bouger de chez lui ; après quoi chacun fut joint par sa carrieole avec la dame qu'il conduisait. La joyeuse caravane se mit en mouvement, et ayant M. Bigot en tête, s'élança dans la rue Saint-Vallier pour gagner de là le chemin de Lorette. Les chevaux, gorgés d'avoine bondissaient ardents sur la neige durcie, et, la crinière au vent, la tête fièrement relevée, aspiraient bruyamment l'air froid d'une belle journée d'hiver. Le cortège lancé au grand trot disparut bientôt aux yeux des bourgeois que tout le brouhaha du départ avait attirés aux abords de l'intendance.

Les voyageurs s'arrêtèrent à la Pointe-aux-Trembles pour y coucher. Le premier soin de chacun d'eux, en y arrivant, fut de se chauffer et de chercher son logement. Après quoi, la société se réunit à celui que l'Intendant s'était choisi. L'on y joua jusqu'à sept heures, et l'on soupa "grandement" pour ne se séparer que sur les neuf heures. "Le secrétaire de l'Intendant paya et congédia tous les voituriers venus de Québec et donna des ordres au capitaine de la côte de tenir prêt pour le lendemain, à sept heures du matin, le nombre de chevaux nécessaires pour faire route."

Le lendemain matin, chacun se rendit au logement de M. l'Intendant, où il fut servi du thé, du café, du chocolat et même un morceau à manger pour ceux qui le désiraient, et l'on remonta en carrieole. Après avoir dépassé l'église du Cap-Santé et descendu plus loin "la côte à Pagé," toute la compagnie s'arrêta chez le sieur Mercure, capitaine de la côte, pour y prendre des chevaux de relais. On profita de l'arrêt pour se chauffer et déjeuner pendant deux bonnes heures, et l'on repartit après-midi.

Arrivés à Sainte-Anne de la Pérade sur les quatre heures, M. Bigot et sa suite firent halte chez M. Noet, capitaine de la côte. Tandis que l'Intendant y établissait son *quartier-général*, Franquet était appelé à prendre son logement chez M. de la Pérade, lieutenant réformé, seigneur de l'endroit et père du capitaine de Lamunière. Le soir, comme d'habitude, réunion chez M. l'Intendant, jeu et grand souper jusqu'à neuf heures.

Repartis le lendemain de bonne heure, les voyageurs changeaient de chevaux au Cap de la Magdeleine, chez le sieur Rochereau, mais sans s'y reposer. Madame Marin, que Franquet conduisait, voulut descendre aux Trois-Rivières chez sa sœur, madame de Rigaud Vaudreuil, qui, l'on s'en souvient, était la femme du gouverneur particulier de la ville. M. Franquet n'avait pas un moindre désir de présenter ses hommages à madame de Rigaud, qui l'avait si bien reçu l'été précédent. Madame Daine et M. de Saint-Vincent, dont la voiture suivait celle de Franquet, voulurent arrêter aussi chez le gouverneur. Il était onze heures quand ils y arrivèrent. Bien que la maîtresse du logis fût au lit et gravement malade, elle n'en accueillit pas moins gracieusement ses hôtes et leur fit servir un dîner "des plus amples en gras et en maigre." Pendant qu'on était à table, M. l'Intendant passa en dehors de l'enceinte

de la ville, sans s'arrêter ; suivant l'usage, on le salua de plusieurs coups de canon. Après le dîner, les voyageurs retournaient dans la chambre de la malade où, tout en causant, ils prenaient du café. A deux heures de l'après-midi, ils repartaient pour rejoindre leurs compagnons de route et s'en aller coucher à Yamachiche.

Le lendemain était un dimanche. Le curé de Yamachiche, dit Franquet, était un prêtre extrêmement charitable et donnant jusqu'à son nécessaire aux pauvres. Il dit, ce jour-là, la messe à bonne heure et madame Daine y ayant quêté, fit vingt et une livres. Après avoir déjeuné, l'on se remit en route à dix heures du matin.

Il était à peine trois heures de l'après-midi quand la société atteignit l'Île-au-Castor. Le jeu s'engageait à l'ordinaire pour faire attendre le souper avec plus de patience, lorsque, contre toute attente, le Général parut. Il arrivait de Montréal avec MM. Duchesnay, Marin, Péan, et Le Mercier, deux gardes et autant de domestiques. Surprise agréable, parties de jeu suspendues, force embrassades et compliments, et propos en l'air pendant un gros quart-d'heure. Les salutations terminées, l'on se remit à jouer et puis l'on soupa comme à l'ordinaire.

Le jour suivant, après avoir déjeuné et fait atteler les chevaux, tous, le Général en tête, repartaient pour aller coucher le soir à la Pointe-aux-Trembles de l'île de Montréal. Dans la traversée, Franquet, qui était seul dans sa carrieole avec le voiturier—le Général ayant pris avec lui madame Marin, qui souffrait de la migraine—Franquet, dis-je, faillit se noyer. Les chevaux s'étant emportés, le cocher descendit de son siège pour les arrêter, mais il reçut un coup de pied du cheval de devant, qui lui enleva toute la peau du sourcil et du front. Comme les chevaux affolés se rapprochaient rapidement de la partie du fleuve qui n'était pas gelée, Franquet ne pouvant les maîtriser seul, sauta sur la glace pour éviter un plongeon des moins agréables à cette saison de l'année. Les deux fringants coursiers finirent pourtant par s'arrêter.

Quant toute la société fut réunie le soir, à la Pointe-aux-Trembles, dans la maison affectée pour y rassembler la compagnie, il fallut démonter les cloisons pour ne faire qu'une seule chambre de plusieurs. On y joua beaucoup, même le pharaon, et puis on soupa grandement, comme toujours, après quoi l'on se retira un peu plus tard qu'à l'ordinaire.

Le 13, après le déjeuner, ces messieurs allaient faire leurs baise-mains aux dames et présenter leurs hommages aux généraux. Après le dîner, ils poursuivirent leur route pour ne s'arrêter que le soir à Montréal, où ils entrèrent par la porte de Beauharnois. Ils descendirent à l'intendance, où le logement avait été retenu pour toutes les dames—à l'exception de madame Marin—pour Franquet et M. Saint-Vincent séparément, pour M. Péan et M. de Repentigny avec leurs femmes, et MM. Le Mercier et des Meloizes ensemble. Après s'être reposé, chauffé et *debrassé* (Franquet se sert souvent de cette expression), chacun se rendit au château, où le Général avait invité toute la compagnie à souper.

Le lendemain et les jours suivants furent employés à faire des visites de bienséance chez les dames, chez tous les officiers et généralement chez tout le beau monde de la ville. Nous avons déjà nommé quelques-uns des principaux personnages qui tenaient alors le premier rang à Montréal, et, entre autres, le baron de Longueuil, gouverneur de la ville, M. d'Autagnac, lieutenant du roi, M. de Noyan, major ; MM. J. B. Varin, commissaire de la marine, et J. B. Martel de Saint-Antoine, garde des magasins du roi. Il nous faut mentionner encore MM. LeMoine Despins, qui était chargé de la fourniture des vivres à Montréal ; Louis-André-Antoine Pénisseault, commis, à Montréal, de Cadet, le munitionnaire général, et François Maurin, aussi commis de Cadet. (1)

(1) Dans mon dernier article, j'ai un instant confondu ce Maurin avec le mari de la dame Marin qui était la compagne de voyage de M. Franquet ; et, trompé par la similitude des noms et l'intimité des deux personnages avec l'Intendant, j'ai pu croire un moment qu'ils ne fai-

A cette époque le capt. Péan faisait, pour se consoler de ses chagrins domestiques, une cour assidue à madame Pénisseault, qui devait cependant, dit l'auteur des *Mémoires* que nous avons déjà cités, par lui préférer M. le chevalier de Lévis, qu'elle suivit plus tard en France, et qui se compromit beaucoup pour elle au Canada. Au dire de Dussieux, lorsque Pénisseault fut enveloppé dans la disgrâce qui frappa Bigot, madame Pénisseault sut tellement gagner les bonnes grâces du duc de Choiseul, qu'elle obtint de ce ministre des lettres de justification pour son mari, et lui conserva les gains frauduleux qu'il avait été condamné à rendre.

Après ces visites chez les principaux dignitaires de la place, tous les hôtes de M. Bigot revenaient à l'intendance pour dîner et y passer les soirées. "Il avait tous les jours dix-huit à vingt couverts, soiret matin, mettait six fois la nappe contre le Général une, et il n'aurait cessé d'avoir des dames de la ville à manger, si le Général, dont le dessein était de n'en prier aucune, ne l'eût engagé de s'en dispenser. M. Bigot souscrivit malgré lui à cet arrangement ; mais les dames n'étaient point contentes. Aussi y avait-il tous les jours nouveaux brocards répandus dans le public. Elles étaient d'autant plus animées que le Général, à son arrivée, avait fait connaître qu'il n'irait rendre visite qu'aux femmes des capitaines. Une conduite aussi nouvelle pour la colonie indisposa tout le monde. M. l'Intendant n'était pour rien dans tous les propos. Il y avait tous les jours assemblée chez lui, les dames venues avec lui de Québec suffisant pour attirer beaucoup de monde à l'intendance. D'ailleurs, comme tous les gens d'un certain ordre sont liés de parenté et d'amitié dans ce pays, il en venait de temps en temps quelques-unes de la ville au palais, mais on ne les y retenait à souper qu'autant qu'elles y avaient passé la soirée."

Voici maintenant, entre mille, un fait qui prouve que l'Intendant et ses amis songeaient bien plus à s'amuser qu'à remplir les devoirs de leur charge. Franquet avait, entre autres missions, celle de choisir un endroit pour y élever des casernes. Il proposa plusieurs fois aux chefs de la colonie de visiter et de déterminer avec lui l'emplacement le plus propre à cette destination, mais inutilement. "Un jour l'on était trop affairé et l'autre il faisait trop mauvais temps pour sortir. Enfin on ne put trouver l'instant d'y aller. Je pris le parti de n'en plus parler et je suivis le torrent des plaisirs. Il y avait soir et matin grande chère, beaucoup de jeux et nombreuse assemblée." L'Intendant s'étant décidé à ne retourner à Québec qu'à l'ouverture de la navigation, toutes les dames souscrivirent de grand cœur à cette décision. Elles engagèrent aussi à rester quelques-uns des cavaliers qui avaient monté avec elles. Il n'y eut que M. Franquet qui n'y voulut point consentir et qui, le mercredi des cendres, reprit le chemin de Québec.

Le galant colonel dut cependant quitter la ville à regret ; car depuis le commencement des jours-gras ce n'avait été qu'un enchaînement de fêtes et de plaisirs. Ainsi, le dimanche, il y avait en bénédiction de trois drapeaux destinés à la milice qui allait partir pour la Belle-Rivière ; tout le beau monde y avait été invité. Après la cérémonie, il y avait eu dîner et grandissime souper chez le Général. Le lundi et le mardi-gras ne furent certes pas moins bruyants au palais de l'Intendant. Il y eut beaucoup de jeux de commerce et de hasard, et quarante couverts tous les soirs, sans oublier la danse et les masques.

Malgré toutes les politesses dont M. Bigot Pa comblé, Franquet ne peut cependant pas s'empêcher de remarquer et de déplorer l'énorme gaspillage des deniers

saient qu'un seul individu. Il me semblait que Franquet, qui connaissait intimement madame Marin, devait savoir le mieux orthographier le nom de l'homme dont il est fait un si vilain portrait dans les *Mémoires sur les affaires du Canada*, et qui s'appelait bien Maurin, comme on peut s'en convaincre en consultant le jugement rendu contre Bigot et ses complices. Le mari de madame Marin, dont parle Franquet, était officier. Du reste, il me paraît être celui-là même qui avait fait des profits si scandaleux au poste de la Baie-des-Puants. Mon seul tort serait donc de l'avoir un moment confondu avec ce François Maurin qui, tout en étant aussi malhonnête, n'avait de plus que le tort d'être laid et bossu.

publics auquel les goûts fastueux de l'Intendant et de son entourage devaient donner lieu. Entrant dans quelques détails des dépenses qu'entraînaient de pareils voyages, il nous apprend que l'on payait vingt sols par lieue pour un seul cheval, ce qui, pour une voiture à deux chevaux, faisait 114 livres pour aller de Québec à Montréal, en comptant cinquante-sept lieues entre les deux villes. Quant aux *traînes* pour les équipages et aux carrioles à une personne, le prix de chacune était de 70 à 75 livres pour aller d'une ville à l'autre. Indépendamment de ces dépenses, il y en avait d'autres comme la nourriture de tout ce monde, maîtres et valets, et ensuite les journées du grand-voyer qui devançait le Général ou l'Intendant de quelques jours pour l'arrangement des chemins. Il était payé à raison de 7 livres et 10 sols par jour, sans compter les frais extraordinaires.

D'ailleurs, pour la plus grande sûreté des chemins en hiver, les habitants des côtes étaient obligés de les frayer avec un certain nombre de carrioles. Plus il y en avait et plus on était content d'eux, vu que l'on considérait que c'était une marque d'attachement et d'affection. Aussi peut-on dire que, lorsque les généraux étaient en marche, toutes les côtes étaient en mouvement. Aux endroits désignés pour les relais, il fallait que le nombre des chevaux demandés s'y trouvât, "sans quoi punition de prison ainsi qu'elle s'est ensuivie à plusieurs *défaillants* qui ne s'y étaient point rendus dans la confiance que le temps étant par trop d'ur et trop mauvais, le Général ne marcherait point.

"Enfin, dit Franquet en concluant, on n'épargne rien dans ce pays quand les chefs de la colonie méditent quelque voyage. Tout se paye largement et comme ils sont dépositaires des fonds on ne ménage point les dépenses. Il n'y a qu'à juger de toutes autres en général par celles d'un voyage de cette nature. Tout le monde est voituré aux dépens du roi. Maîtres et domestiques sont défrayés et la nourriture s'étend *jusqu'aux* les voituriers. Il arrive de là qu'on ne peut détacher un officier pour le bien du service, sans le payer grassement. Encore le plus souvent n'est-il pas content, et peut-on dire que rien ne se fait ici qu'à force d'argent."

Pour donner une idée des malversations et des exactions auxquelles se livrèrent tous ces tripotiers qui causèrent la ruine et la perte de la colonie, nous compléterons cette étude en citant : d'abord l'énorme augmentation annuelle des dépenses de la colonie sous l'administration de Bigot, le jugement rendu contre cet effronté pillard et ses dignes amis, et, enfin, les sommes fabuleuses qu'il leur fallut restituer.

Les dépenses annuelles du gouvernement pour le Canada n'avaient pas dépassé quatre cent mille livres en 1729 ; mais elles s'élevaient depuis jusqu'en 1750 à dix-sept cent mille livres. Dès lors elles ne connurent plus de bornes, et cette année-là elles montèrent à deux millions cent mille livres. L'année 1751 coûta deux millions sept cent mille livres ; l'année 1752, quatre millions quatre-vingt-dix mille livres ; l'an 1753, cinq millions trois cent mille livres ; l'an 1754, quatre millions quatre cent mille livres ; l'an 1755, six millions cent mille livres ; l'an 1756, onze millions trois cent mille livres. L'année 1757, engouffra dix-neuf millions deux cent cinquante mille livres ; l'an 1758, vingt-sept millions neuf cent mille livres, et l'an 1759, vingt-six millions. Les huit premiers mois de l'année 1760 coûtèrent treize millions cinq cent mille livres. Cette augmentation, dit Dussieux, était en grande partie le résultat des malversations de l'Intendant, M. Bigot. Comme il avait fallu recourir aux ordonnances et aux lettres de change pour rencontrer ces énormes dépenses, de ces sommes prodigieuses il était dû, à la paix de 1763, quatre-vingts millions.

L'indignation que la perte de la colonie souleva en France, fut la cause immédiate de la mise en accusation de ces hommes auxquels l'opinion publique attribuait déjà justement cet irréparable désastre.

Voici le sommaire du jugement que le lieutenant-général de police, M. de Sartine, et les conseillers au châtelet, rendirent contre les prévaricateurs, le 10 décembre 1763 :

Bigot, banni à perpétuité du royaume, 1000 livres d'amende et 1,500,000 livres de restitution.

Varin, banni à perpétuité du royaume, 1000 livres d'amende et 800,000 livres de restitution.

Bréard, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende et 300,000 livres de restitution.

Cadet, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende et 6,000,000 livres de restitution.

Pénissault, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende et 600,000 livres de restitution.

Maurin, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende et 600,000 livres de restitution.

Corpron, 6 livres d'aumône et 600,000 livres de restitution.

Estébe, 6 livres d'aumône et 30,000 livres de restitution.

Martel de St. Antoine, 6 livres d'aumône et 100,000 livres de restitution.

Payen de Noyan, 6 livres d'aumône.

Et déclarés coutumaces et condamnés :

Laudrière, à être banni pour neuf ans, à 500 livres d'amende et 100,000 livres de restitution.

Deschenaux, banni pour cinq ans, 500 livres d'amende et 300,000 livres de restitution.

Dumoulin, banni pour cinq ans et 50 livres d'amende.

Villefranche, banni pour cinq ans et 50 livres d'amende.

Hauteraye, banni pour cinq ans et 50 livres d'amende.

Rouville, banni pour trois ans et 20 livres d'amende.

Jacquesspre, banni pour trois ans et 20 livres d'amende.

Quant à Pém, il fut mis hors de cour par un jugement du vingt-cinq juin 1764, mais condamné à restituer 600,000 livres.

Par là le roi recouvra plus de onze millions de livres.

Il est bon de mettre ainsi, de temps à autre, sous les yeux du public les noms des trop fameux concussionnaires et le châtiement qu'ils ne purent éviter. De tels exemples doivent contribuer à diminuer sinon à empêcher les malversations pour le temps présent, tout en couvrant ces grands coupables des temps passés du mépris et de l'infamie qu'ils ont mérités.

JOSEPH MARMETTE.

Québec, février 1876.

BIBLIOGRAPHIE

L'INVASION DU CANADA.—Collection de mémoires recueillis et annotés par M. l'abbé Verreau, Montréal, 1873—393 pp. in-8.

(Suite et fin)

Ces lettres sont aussi écrites avec une gaieté et un enjouement qui ne sont pas exempts de malice. Animée de sentiments courageux, nous oserions presque dire virils, M^{de} Benoit se moque assez volontiers "des poltrons, de la terreur panique qui s'était emparée de tous les esprits sans distinction de sexe," lorsque le colonel Templer avait menacé de faire sauter la ville—(ce qui n'eût pas été un petit accident sans distinction de sexe)—elle plaisante agréablement sur les murs de Jéricho dont on essaie de réparer les brèches, mais qui tombent de toutes parts.

Cependant, dit-elle, j'avais arrangé de faire partir notre chère mère, Mme Macarty et la petite pour la campagne, Marianne étant alors dangereusement malade et hors d'état d'être transportée. J'étais décidée de courir le sort avec mes deux filles.

Elle ne craint point de recevoir chez elle le corps de l'infortuné Baker, elle voit de près les guerriers sauvages, canadiens et anglais sans trop d'émotion ; elle s'approche des remparts ou des quais aux moments dangereux pour mieux juger de ce qui se passe, et elle raconte le tout naturellement et sans forfanterie ;

Nos sauvages ont fait capture ; trois des leurs ayant été blessés, ils ont tué un nommé Béquier, un des chefs d'un parti de Bastonnais, ils lui ont enlevé la chevelure, coupé la tête qu'ils ont apportée à St. Jean, et un des petits doigts de la main. Je l'ai vu, le sauvage l'ayant apporté chez nous. Depuis, ils ont amené trois prisonniers. On dit que trois autres sont venus se rendre eux-mêmes à St. Jean avant hier. Il est à présumer que nos sauvages harcèleront terriblement ces malheureux, car ils sont tous décharnés. J'oubliais de te dire qu'on a trouvé à ce Béquier plusieurs papiers et des instructions ; ce qui donne des connaissances....

Mais un passage des plus amusants,

c'est celui dans lequel elle raconte la belle peur qu'elle fit éprouver à un Anglais, avec une épée qu'elle venait de dérouiller ; peut-être, comme la Nicole de Molière, avait-elle poussé en tierce avant de pousser en quarte :

Tu excuseras le mauvais arrangement de ma relation, car je t'assure qu'on n'a pas l'esprit bien libre en pareille occasion. Cela ne m'a pas cependant empêché de préparer une vieille épée que j'ai pour défendre ma famille des insultes dont nous sommes menacés de la part d'une troupe où probablement il y a si peu d'ordre. Comme je visitais mon épée un Anglais entre, qui me demande ce que je veux faire de cela ; je lui dis en lui poussant une botte que c'étoit pour recevoir les Bastonnais. Il me cria : "Je n'en suis pas un, Madame, épargnez-moy."

Les lettres de Mme Benoit rendent compte, en peu de mots, de quelques-unes des batailles et escarmouches de ce temps, et confirment ce que l'on voit dans les autres documents ; celles de l'hon. M. Baby, de M. Guy, de M. Duchesnay, du comte Dupré ainsi que les lettres reproduites des *American Archives*, et dont très-peu sont signées, sont intéressantes à bien des titres ; elles décrivent parfaitement la situation si difficile et si complexe de cette période ; elles mettent en relief la rivalité qui animait les nouveaux et les anciens sujets, les Canadiens-Français et les Anglais. Tel est entr'autres ce passage d'une lettre du comte Dupré, datée de Québec, le 21 octobre :

La ville paraît bien dévouée. Les miliciens ne manquent plus à leur garde depuis quinze jours que j'ai pris le parti de les envoyer chercher par des fusiliers, et si l'on eût puni dans le principe comme je le voulais, les choses auraient été bien mieux. Je te réponds qu'actuellement nos miliciens font le service de nuit aussi bien que les meilleures troupes. Nous avons toujours quatre-vingt-dix hommes de garde et les gardes bien garnies, quand Messieurs les Anglais montent la garde, ils ne sont pas la moitié. Ils commencent à se dégoûter du service ces jours-ci et m'ont dit qu'ils montaient trop souvent. Je leur ai répondu : Messieurs, vous avez mis six compagnies là où vous ne pouviez en avoir que trois au plus, et que nous, nous n'en avons que onze, qui certainement auraient pu en faire trente comme les vôtres. Eh ! bien, subissez-en les conséquences. J'ai arrangé si bien les miliciens qu'ils ne se plaignent point du service parce qu'ils montent également. Je souhaite de tout mon cœur qu'on puisse pousser vivement MM. les Bastonnais.

La dernière lettre, empruntée au recueil américain, est très-remarquable. Elle est sans signature et datée de Québec, 9 novembre. Non-seulement l'écrivain est plein de sympathies pour la cause des insurgés, mais il cherche à faire croire que toute la population partage ses sentiments :

Il y a environ cinq cents provinciaux arrivés à la Pointe-Lévi, en face de la ville, à travers les bois, par le chemin de la Chaudière.

Assurément, il doit y avoir eu miracle en leur faveur. C'est une entreprise surhumaine dans cet âge de mollesse. Ils ont voyagé à travers les bois, les marais et les précipices, l'espace de cent vingt milles, avec toutes sortes de difficultés et d'inconvénients, lesquels ne pouvaient être surmontés que par des hommes d'un zèle et d'une habileté infatigables.

Le général Carleton est rendu à Québec, mais la Province est contre lui. L'Acte de Québec a mécontenté les neuf-dixièmes des habitants. Accoutumés comme ils ont été à un gouvernement absolu, ils abhorrent la tyrannie, cachée sous la feinte et le masque de la loi. On dit que c'est Lord Mansfield qui est l'auteur de ce bill. Les ministres présents auraient abandonné leurs portefeuilles depuis longtemps, s'il n'avait pas été leur conseiller.

L'été dernier, on disait le roi réduit à cette alternative, de se défaire ou de ses ministres ou de ses colonies. Il a fait le choix. Il a conservé ses ministres et perdu l'Amérique.

Dans l'étude de ce magnifique volume, nous avons dû résister bien souvent à la tentation d'en faire de plus nombreux et de plus longs extraits, tant il y a de choses intéressantes, charmantes même, et que nous aurions aimé à cueillir pour les lecteurs de *L'Opinion Publique*. Mais évidemment nous avons déjà dépassé les bornes d'un article bibliographique ordinaire.

Si le public doit une grande reconnaissance à M. l'abbé Verreau pour son travail, et plus encore pour le grand risque qu'il a encouru, en se lançant dans une entreprise aussi peu rémunérative, nous ne devons pas oublier M. Sénécal, chargé de ce difficile ouvrage typographique, et qui s'en est tiré avec honneur ; ni les élèves de l'école normale, MM. Ethier, Gervais, Danis et Godin, qui ont aidé à leur digne principal à

s'acquitter de la tâche laborieuse de la copie et de la révision des manuscrits, de la correction des épreuves, de l'arabesque des tables ; il y en a deux dans ce volume, une au commencement et l'autre à la fin ; cette dernière est dans l'ordre alphabétique des noms propres. M. Ethier a de plus traduit le récit de la fameuse *affaire des Cédres*, lequel forme une brochure séparée, dont nous ne parlerons pas aujourd'hui, parce qu'elle devra se joindre à l'un des volumes qui paraîtront plus tard.

Pour que le reste de l'ouvrage soit publié prochainement, non-seulement il faut que le savant et laborieux compilateur puisse trouver, malgré ses occupations, le loisir de mener à bonne fin sa téméraire entreprise, mais il faut encore que le public canadien vienne à son secours dans ce qu'il y a eu de plus téméraire chez lui, nous voulons dire les dépenses qu'il a encourues. De telles publications, faites avec un luxe typographique très-onéreux dans notre pays, et déjà bien coûteuses à raison des corrections sans fin qu'elles exigent, ne peuvent être à la portée de toutes les bourses ; le tirage en est limité à un petit nombre d'exemplaires, ce qui en élève encore le prix. C'est au gouvernement, aux bibliothèques, aux institutions scientifiques, aux maisons d'éducation, aux amateurs, aux particuliers riches qu'il convient de patronner de tels travaux. Cependant, si l'on y songeait bien, même lorsqu'on a peu de fortune, que d'argent plus mal employé !

Les livres de cette espèce augmentent de valeur avec le temps, et les prix auxquels s'adjugent, dans nos ventes publiques, les ouvrages canadiens épuisés, étonneraient peut-être ceux qui considèrent de pareilles emplettes comme de folles dépenses. (1)

Un de ces volumes contiendra, ainsi que nous l'avons dit au commencement, des notes et des pièces justificatives. On peut voir par les renvois qui y sont faits, et qui s'élevaient déjà à plus de 130, quel intérêt présentera ce travail. Ces notes sont bien différentes des simples annotations de M. Viger ou de M. Verreau au bas des pages. Celles-ci ont plutôt rapport à l'explication du texte et à la collation des manuscrits qu'aux événements eux-mêmes. Les autres seront plus étendues, quelques-unes auront la valeur de véritables dissertations historiques, généalogiques ou bibliographiques. Les familles canadiennes y trouveront avec plaisir des détails particuliers sur ceux de leurs ancêtres qui ont figuré dans ces événements.

Dans le dernier volume, passant en revue les nombreux matériaux qu'il a réunis et couronnant le monument qu'il aura élevé à notre histoire, M. Verreau nous donnera un précis de l'invasion.

C'est principalement en vue de cette étude que nous nous sommes attaché à la partie anecdotique, et pour bien dire pittoresque, de ces manuscrits au risque de paraître négliger les grands faits et les grandes lignes de l'histoire. Il y a encore beaucoup à dire sur la prise du fort St. Jean, sur les affaires de la Longue-Pointe, des Cédres, des Trois-Rivières, sur le siège de Québec, sur le véritable esprit des populations, sur les causes qui, à tel ou tel moment, ont favorisé l'une ou l'autre des parties belligérantes, sur le rôle joué par les personnages les plus importants de l'époque. M. Verreau nous parlera de tout cela avec beaucoup plus d'autorité que personne ne pourrait le faire aujourd'hui, lorsqu'il aura réuni, coordonné et étudié toutes les pièces du procès.

En attendant, un travail très-succinct et d'un grand mérite vient de mettre en lumière les événements de 1775-76 plus vivement encore et avec plus de détails sur tout ce n'avait pu le faire M. Garneau dans son *Histoire du Canada*. M. Louis P. Turcotte, l'auteur du *Canada sous l'Union*, a fait à la séance commémorative de l'Institut Canadien, le 30 décembre, une excellente conférence où les faits sont habile-

(1) Le premier volume et la brochure sur l'*Affaire des Cédres* se vendent ensemble \$3. On peut se les procurer en s'adressant à l'école normale Jacques Cartier, et chez tous les libraires à Montréal, et à Québec chez M. Crémazie ou chez M. Fréchette. Il a été tiré quelques exemplaires sur papier fort qui se vendent \$4. On ne peut se les procurer qu'en s'adressant directement à M. Verreau. Avis aux bibliophiles.

ment groupés, et dont les conclusions sont on ne peut plus sensées et patriotiques (1).

Tandis que les États-Unis se préparent à célébrer par une exposition internationale et par des fêtes colossales, l'anniversaire de leur indépendance, nous avons chômé plus modestement celui des événements dont notre pays a été le théâtre. Rien cependant n'y a manqué ; ni l'archéologie et ses savantes recherches, ni le roman et ses touchantes fictions, ni l'éloquence et la poésie et leurs divines inspirations, ni la musique et ses lugubres accents ou ses joyeuses fanfares, ni même la gravure, puisque les abonnés de *L'Opinion Publique*, comme les invités du bal costumé de la citadelle, ont pu voir défilier devant eux la *garde-fantôme* du 31 décembre !

La France, l'Angleterre et ses colonies (maintenant les États-Unis) ont lutté sur ce continent dans cette guerre comme dans plusieurs autres, et lorsque ces nations s'étonnent de ces pages de leur histoire, notre jeune patrie a le droit de leur crier : *Quorum pars magna fui !*

"Magna" peut paraître ambitieux ; mais ce n'est point trop dire si l'on considère l'étendue et l'importance actuelle du territoire dont nous avons la clef. Du reste, l'intérêt de l'histoire ou de l'épopée ne se mesure pas au nombre des combattants ni aux résultats politiques de la lutte. Plus, au contraire, le *moi humain* se dégage de la masse, plus l'intérêt se concentre sur un petit nombre de héros, ou même sur la fortune d'un seul homme ; plus alors est éclatante et durable la trace lumineuse que les événements laissent derrière eux !

Qui a oublié Josué, Léonidas ou Guillaume Tell ? Qui se souvient des nombreux généraux et des innombrables soldats que Sennachérib, Sésostris, Gengiskhan ou n'importe quel conquérant de l'Égypte ou de l'Asie ont envoyés à la bouche ? Si Waterloo a plus de chance de vivre dans la mémoire des hommes que Magenta, Solferino ou Sadowa, c'est surtout à cause de *l'homme*, dont cette bataille a terminé la carrière et qu'elle a envoyé mourir sur un rocher ; la *tucrie* y a été moins grande.

A ce compte, nous ne saurions mieux finir cette étude bibliographique qu'en reproduisant (sauf réserves en faveur des deux premiers héros) les belles paroles de D'Arcy McGee, si heureusement citées par un de nos jeunes écrivains (2), de ce pauvre McGee qui devait périr, frappé à mort sur le plus ingrat de tous les champs de bataille, celui de la politique :

Montcalm au sang généreux comme le vin de la France sa patrie ; Wolfe, au courage indomptable, entreprenant comme les habitants de son île natale... Montgomery ! le dernier, peut-être le meilleur, à l'âme aussi grande que sa cause, à l'honneur sans tache comme le poli de son épée ! Trois fins tragiques ont ensanglanté tes rochers escarpés, ô Québec. Trois mémoires glorieuses les couronnent comme d'une tiare ! De ces trois morts, la sienne fut la plus triste, mais à cause de cela, sa gloire est plus éclatante que la leur !

Québec, février 1876.

P. C.

(1) Centenaire de l'assaut de Québec par les Américains, 31 décembre 1775—Compte-rendu de la séance solennelle donnée par l'Institut Canadien de Québec, le 30 décembre 1875—Québec 1876, Côté in-8, 118 p.

Cette élégante brochure contient la conférence de M. Turcotte, une belle poésie de M. Lemay, un éloquent discours de M. Henry Taschereau, et quelques pages d'introduction par M. Chouinard, qui ne sont ni les moins heureuses, ni les moins brillantes de l'ouvrage. M. Turcotte, dans une note, rend justice à la publication de M. l'abbé Verreau, qu'il appelle avec raison "une œuvre vraiment nationale." Les "transactions" de la Société littéraire et historique, qui se compose en plus grand nombre de nos concitoyens d'origine britannique, donneront probablement plus tard le compte rendu d'une autre séance dont le Col. Strange, M. Lemoyne et M. Stevenson ont fait les honneurs.

(2) M. Chouinard.

—Paris est, depuis plusieurs jours, envahi à certaines heures par un brouillard des plus capricieux, intense à quelques endroits, diaphane à d'autres, qui se promène à travers la ville.

—Avant-hier matin, dit le *Figaro*, sur la Seine, il était épais à couper au couteau.

—Un monsieur, en passant un pont, sent une main qui se glissa dans les plis de son paletot.

—Il arrête le voleur par le poignet en disant : —Que faites-vous dans ma poche ?

—Le filou salua poliment :

—Pardonnez-moi, on n'y voit pas, j'ai cru que c'était la mienne.

—On a souvent besoin d'un plus petit que soi.—LA FONTAINE.



ALLANT À L'ÉCOLE—D'APRÈS LE TABLEAU DE M^{LE}. JEANNE BÔLE

NOUVELLES GÉNÉRALES

CANADA

Winnipeg, Manitoba, 29 février.—Le lieutenant-gouverneur Morris est parti hier pour Ottawa. Il sera de retour en mai prochain. L'administrateur, en son absence, n'a pas encore été assermenté.

—La date de l'exécution d'Iroquois, l'assassin de Carrell, a été remise au 21 d'avril.

—Il règne un vif mécontentement dans les établissements de l'Ouest à cause de l'action du gouvernement qui expédie des secours aux émigrés islandais, tandis que d'autres colons ne sont pas suffisamment pourvus de ce dont ils ont besoin.

—Les travaux d'exploration pour la localisation de l'embranchement de Pembina, entre Winnipeg et la traverse de la Rivière-Rouge, ont été complétés hier.

—Quelques résidents de Winnipeg sont allés au Black Hills, dans les Etats-Unis. Les affaires ne sont pas encore bien actives, mais elles s'améliorent. Le temps est beau.

Québec, 29.—On dit que l'hon. M. Cauchon a réussi à faire mettre une somme de \$60,000 dans les estimés pour l'embellissement et la restauration des murs de Québec.

St. Eustache, 3.—M. C. L. Champagne, avocat, est élu pour le comté des Deux-Montagnes par plus de 350 voix de majorité.

—Suivant le rapport du ministre de l'intérieur, il y aurait, dans la puissance, 91,910 indiens répartis comme suit :

Ontario	15,305
Québec	10,809
Nouvelle-Ecosse	1,849
Nouveau-Brunswick	1,561
Ile du Prince Edouard	302
Colombie Anglaise	31,520
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	13,944
Sieux de Manitoba et Territoire	1,450
De la Rivière de la Paix aux bornes non réglées des Etats-Unis	10,000
Terre de Rupert	5,170

Le montant de la propriété personnelle des indiens des cinq anciennes provinces est de \$489,234, et celui des immeubles de \$7,633,708

ÉTATS-UNIS

San Francisco, 29 février.—L'incendie au pénitencier de l'Etat est moins désastreux qu'on l'avait rapporté tout d'abord. Aucun prisonnier n'a pu s'échapper. La perte sera probablement de \$300,000.

New-York, 1er mars.—Le Sun annonce que Louis Z. Zennings a vendu, pour \$100,000, les intérêts qu'il possédait dans le New-York Times, et qu'il s'est complètement retiré de la rédaction de ce journal. La transaction a été terminée hier, l'acheteur étant M. Geo. Jones, éditeur du Times.

Pittsburg, Pa, 1er.—Le nommé Fred Meyer, propriétaire d'une buvette, vient d'être arrêté pour un attentat commis avec une sauvagerie révoltante.

Il fit chauffer à blanc un pique-feu et, sans aucune provocation, en porta un coup, dans la région de l'abdomen, à un vieillard nommé Adam. Le pique-feu entra très-avant et on n'entretenait pas d'espoir de le sauver.

New-York, 2.—Des dépêches de Washington aux principaux journaux du matin, disent que le comité des dépenses dans le département de la guerre, ont découvert des faits si préjudiciables au caractère du secrétaire Belknap, que sa retraite est inévitable et aussi sa mise en accusation en toute probabilité. Un M. Marsh, de New-York, a déposé qu'il avait obtenu de Belknap un contrat pour faire la traite à différents postes dans le Sud-Ouest, pour lequel il payait à la femme du secrétaire de la guerre \$10,000 comptant, et il continua de payer de même \$6,000 par année tant qu'il retint le contrat. Il rapporta aussi sous serment d'autres actes de corruption et de fraude de la part de Belknap.

Belknap a été enjoint de paraître hier devant le comité. Le témoignage en question lui a été présenté, et on lui demanda ce qu'il avait à dire en défense. Mais il fut frappé de honte, confessa la vérité des accusations, et pria qu'on lui accordât du délai, pour lui permettre de résigner : son désir était de mettre son épouse à l'abri. Le comité est unanime à condamner Belknap, et on affirme qu'une mise en accusation (impeachment) va être préparée et soumise à la Chambre.

Washington, 3.—A une heure le comité de la chambre des représentants, composé de MM. Clymer, Robbins, Blackburn, Bass et Danford, a comparu à la barre du Sénat et a été annoncé par le sergent d'armes. M. Clymer prenant la parole, s'exprima ainsi : "M. le président, obéissant aux ordres de la chambre des représentants et de toute la population des Etats-Unis d'Amérique, nous déclarons que M. W. Belknap, ancien secrétaire de la guerre des Etats-Unis, s'est rendu coupable de crimes et de délits, pendant qu'il occupait ce poste, et nous prions de plus le Sénat de sommer Belknap de comparaître pour répondre à ces accusations."

Washington, 3.—Le cabinet s'est assemblé aujourd'hui à midi, pour considérer si on devait interdire des poursuites criminelles contre l'ex-sénateur Belknap et ceux qui ont participé avec lui dans les actes de corruption qui viennent d'être découverts. Il a décidé qu'il y avait lieu de poursuivre et des instructions dans ce sens ont été données au procureur-général.

La question de la nomination de son successeur fut prise ensuite sous considération, mais rien ne fut décidé à ce sujet.

CENTENAIRE.—Madame Hannah Steyer, de Bowdoinham, Maine, doit être regardée à juste titre comme l'héroïne de l'année centenaire.

Elle est née le 4 juillet 1776, à la même heure que la grande cloche a sonné pour annoncer la nouvelle de la déclaration de l'indépendance dans le vieil Hôtel-de-Ville de Philadelphie. Elle est en bonne santé et espère célébrer le centième anniversaire de sa naissance le jour de la prochaine fête nationale.

La machine à coudre "ROYALE," dont on parle tant, est encore en vogue et se vend rapidement, malgré la dureté des temps. Elle fonctionne si légèrement et donne une si grande satisfaction, que les agents la vendent de préférence à beaucoup d'autres. Comme il nous manque des agents dans plusieurs localités de cette province, ceux qui voudraient s'en charger pourront obtenir toutes les informations nécessaires en s'adressant au bureau à Montréal, 754 rue Craig.—Geo. NUNN, gérant.

NÉURALGIE.—La néuralgie et les douleurs musculaires, si pénibles pour ceux qui les endurent, et si difficiles à guérir, sont promptement soulagées par les PILULES NERVO-ROTIQUES DE WINGATE. Dans les cas de perte de mémoire, impotence et paralysie, leur usage produit les meilleurs résultats.

EUROPE

Londres, 29 février.—Une dépêche de Vienne au Standard dit que les détails de la dévastation causée par les inondations dans la Hongrie sont déplorables. Plus de cent manufactures et cinquante autres édifices, à Nouvelle-Pesth, ont été minés et détruits. On craint que quand les eaux se retireront, un grand nombre de maisons à Buda et autres lieux le long du fleuve tomberont en ruines.

Douze mille habitants, sans compter les dix-huit mille à Althopen, se trouvent sans abri.

Londres, 2.—Don Carlos a évité d'entrer à Paris en prenant le chemin de fer circulaire qui côtoie la cité. Il a couché à Boulogne hier, et il arrivera ici demain.

Raguse, 2.—Une sanglante bataille s'est livrée hier près Dabra, dans laquelle 800 Turcs ont été tués.

—Des placards affichés à Raguse, et promulguant les réformes ottomanes, ont été couverts de caricatures représentant des têtes de morts.

—Les insurgés ont publié des manifestes repoussant toutes propositions de paix.

Paris, 3.—Don Carlos a reçu, à Boulogne, une députation de 150 légitimistes qui lui ont présenté une adresse.

—Don Carlos a daté de Boulogne un manifeste adressé à ses partisans et à ses soldats.

—Le nombre total des Carlistes qui se sont réfugiés en France est de 15,000.

POUR RIRE

—Une pensée de carême :
Au théâtre et au bal, c'est le mardi gras qu'on voit les recettes monter !
—Et le mercredi descendre.

—Calino, arrêté par un embarras de voitures, admire l'attelage de Mlle T...
Cet attelage, bien connu des habitués du tour du lac, se compose d'un superbe alezan brûlé, et d'un coursier à la robe virginale.

—C'est singulier, murmure Calino tout pensif. Comment se fait-il qu'on mette toujours à droite le cheval qui n'est pas pareil à l'autre ?

—Echos de... Provence :
Les gens du Nord pronont le beurre, et les méridionaux ne cessent de nous vanter l'huile.

Un indigène de Lille et un enfant de la Cannebière se disputaient au sujet de ces deux produits.

—Et d'abord, disait le Marseillais, on peint les tableaux à l'huile et non pas au beurre.

—C'est vrai, mais allez donc manger une omelette à l'huile : c'est exécrable...

—Et vous, s'écria alors le Marseillais, essayez donc de sacrer un roi avec du beurre !

LE BRANDON DE DISCORDE
ou
LE MASSACRE DE LACHINE

CHAPITRE V

SACRIFICE

(Suite)

En quittant le fort, Isanta, accompagnée de Tambour et sans dire un mot à son compagnon, se dirigea en droite ligne vers le camp des Abénaquis. Ce camp était établi dans un bouquet d'arbres en dehors de la palissade du fort, en face du lac. Tambour pouvait à peine suivre sa compagne qui glissait, pour ainsi dire, dans les broussailles et entre les arbres abattus qui couvraient l'espace qui séparait le fort du camp des Abénaquis. Il la questionna plusieurs fois sur l'objet de sa course, mais ne put en obtenir d'autre réponse que celle-ci : "Je vais sauver mon frère !"

Bientôt, Isanta et Tambour entraient au camp. La première fut immédiatement entourée d'un groupe de femmes qui l'aimaient toutes. De son côté, Tambour fut bien accueilli par les

braves. Ils le connaissaient tous et le regardaient comme le plus grand médecin parmi les Français. Il leur avait donné des preuves fréquentes de son habileté en chirurgie, et les opérations que Tambour avait pratiquées tenaient, pour eux, du miracle. Mais bien que les Abénaquis fussent surpris de l'apparition d'Isanta et de Tambour au milieu d'eux, ils ne manifestèrent point leur étonnement. Avec le flegme particulier à leur race, ils attendirent des explications.

La Huronne parla la première : "Montrez-moi, dit-elle, le wigwam du Serpent."

Cette fois les sauvages se regardèrent avec surprise. Mais nul ne fut plus surpris que Tambour. N'en croyant pas ses oreilles, il demanda avec le plus grand étonnement :

"N'êtes-vous venue ici que pour voir le Serpent ?"

—Je suis venue, dit-elle à voix basse, pour sauver mon frère.

—Je crains, Isanta, que vous n'avez fait une course inutile.

—Si M. Tambour a peur, il peut s'en retourner.

—Peur de qui ? peur de quoi ? répliqua Tambour d'un ton agité. Si cela vous faisait plaisir, Isanta, de voir mourir ce misérable Serpent, je vais le provoquer tout de suite et l'étendre mort à mes pieds, quitte à être ensuite mis en pièces moi-même par les Abénaquis irrités.

—J'ai peur que vous ne gâtiez tout par votre violence, reprit la jeune fille. Mais, promettez-moi de vous contenir et de m'aider ainsi à sauver mon frère, ou bien je m'en retourne et vous tiendrai responsable de sa mort.

—Je le promets, répondit Tambour, mais j'espère que le Serpent ne poussera pas ses provocations trop loin.

—L'une de vous, mes sœurs, dit Isanta en s'adressant aux femmes, voudrait-elle me conduire au wigwam du Serpent ?

Une jeune et jolie sauvagesse offrit ses services. Quelques instants après, Isanta et son compagnon étaient sous la tente du chef abénaquis.

Ce personnage était assis à terre et occupé à aiguïser son tomahawk. Levant la tête, il regarda fièrement ses visiteurs, puis siffla avec force. A ce coup de sifflet, plusieurs Abénaquis armés entrèrent sous le wigwam.

Prenant alors la parole :

"Pourquoi la sœur du Rat et mon autre ennemi Tambour sont-ils venus au wigwam du Serpent ?"

—Pourquoi m'appellez-vous la sœur du Rat ? demanda Isanta. Ne m'avez-vous pas envoyé un de vos guerriers me dire que mon frère avait été pris par les Iroquois et mis à mort ?

—J'ai envoyé un de mes guerriers vous porter cette nouvelle, dit le Serpent du ton le plus calme. Mais pourquoi la sœur du Rat se plaindrait-elle ? Si son frère n'est pas mort aujourd'hui, il sera mort demain.

—Ainsi, le grand chef des Abénaquis n'a pas honte de mentir à une femme ?

—Ni à un honneur. Le sage ment toujours ; les fous seuls disent la vérité.

—Mais pourquoi le Serpent a-t-il fait ce mensonge ?

—Je craignais que vous n'appreniez que le prisonnier est votre frère, et que vous ne fissiez demander sa liberté par le gouverneur. Mais maintenant il est trop tard.

—Et pourquoi est-il trop tard ? Le gouverneur est plus puissant que le Serpent et peut délivrer le Rat tout de suite. Le gouverneur est humain, mais le Serpent n'a jamais montré de pitié.

—Je dis à la sœur du chef huron qu'il est trop tard pour sauver son frère. Ce matin, il a tué Pied-de-Daim, le meilleur coureur de notre tribu. Le gouverneur a été très-fâché d'apprendre sa mort, car il devait l'envoyer, au lever du soleil, pour espionner les Iroquois. Il n'y a pas plus d'une heure que le marquis a dit à M. de Callières, qui demandait sa grâce, que le prisonnier m'appartenait."

Isanta frémit à ces paroles, mais elle reprit :

"Qui a conté cette histoire au Serpent ?"

—Quelqu'un de bien informé ; un homme qui sait que vous le haïssez et sera content de vous voir souffrir pour votre frère.

—Est-ce le lieutenant Vruxe qui vous a dit cela ?

—Vous l'avez deviné. L'ami du Serpent, le lieutenant Vruxe m'a dit cela un instant avant votre arrivée.

—Une belle paire d'amis, observa Tambour, Satan et son héritier présomptif !

—Silence, dit Isanta, vous allez tout compromettre !

—Et maintenant, reprit le Serpent, qui a dit à Isanta que son frère avait été fait prisonnier hier ?

Avant que la Huronne pût répondre, Tambour interrompit :

—Je lui ai dit.

—Et pourquoi l'homme blanc se mêle-t-il de ses affaires ? demanda le Serpent d'un ton courroucé. A-t-il été repoussé par ses femmes qu'il cherche à se rapprocher de l'enfant de la forêt ?

Le Français, bouillant de colère, s'écria d'une voix terrible :

"Le choix de l'homme blanc est libre. Mais il n'en est pas ainsi du Serpent. Le Serpent n'a pas d'épouse parce que les femmes de sa tribu ne veulent pas s'associer à celui qui ne peut montrer que des chevelures de femmes et d'enfants hurons."

Le Serpent resta comme intimidé sous le fier regard de Tambour ; mais il ne manqua pas de s'apercevoir que celui-ci avait à moitié tiré son épée du fourreau, comme pour se préparer à tout événement. Les guerriers abénaquis et

leur chef regardèrent Tambour avec une sorte de terreur. Le Serpent savait, en outre, que Tambour maniait parfaitement les armes ; il se souvenait que, pour débarrasser Isanta de ses attentions, Tambour lui avait arraché son tomahawk et lui aurait passé son épée à travers le corps, s'il n'eût pas pris la fuite.

Après une pause de quelques instants, le Serpent reprit :

"Je demanderai encore à la sœur du Huron pourquoi elle est venue au wigwam du chef des Abénaquis ?"

—Pour sauver la vie de son frère.

—C'est beaucoup demander. Mais le Serpent peut le sauver ; bien que le gouverneur, sans le consentement du Serpent, ne puisse pas le sauver.

—Le gouverneur n'est pas un Abénaquis, il est humain.

—Le gouverneur n'est pas fou. Il a besoin des Abénaquis, quand même ils seraient cinq fois plus nombreux, pour combattre les Iroquois. S'il met votre frère en liberté malgré moi, les Abénaquis ne l'aideront pas à combattre les Iroquois. Mais si je disais au gouverneur : "Je pardonne au prisonnier la mort de mes deux guerriers, et le coup qu'il m'a donné en pleine poitrine," votre frère serait immédiatement libre et irait rejoindre les siens.

—Et quelle rançon demande le chef des Abénaquis pour la vie de mon frère ? demanda la Huronne.

—Quelle rançon donnera sa sœur ?

—Ecoutez-moi, interrompit Tambour, avant que la jeune fille eût le temps de répondre.—Serpent, dit-il en prenant le ton de la conciliation, vous êtes un grand chef ; l'Iroquois tremble à votre nom ; votre réputation s'étend des bords de la mer aux régions du couchant. Mais il vous faudrait l'uniforme d'un guerrier blanc pour paraître plus terrible à vos ennemis. Nous sommes tous les deux à peu près de la même taille. J'ai un uniforme que je n'ai porté qu'une seule fois et cela en présence de notre grand-père le roi de France. Il est superbe, tout couvert de broderies d'or ; avec cela vous auriez l'apparence du grand chef des guerriers blancs ; cet uniforme éblouirait vos ennemis et charmerait les yeux de vos amis ; la femme qui vous haïssait hier vous aimerait demain. Je vous donnerai cet uniforme si vous voulez libérer le chef huron. Je vous donnerai, en outre, une épée à poignée d'argent et cent louis d'or. Je vous indiquerai enfin la recette de la médecine qui fait friser les cheveux, et, à l'aide de cette médecine, vous serez le plus beau des chefs du Canada. Maintenant, Serpent, soyez sage. Acceptez ces présents pour lesquels les autres chefs donneraient leur main droite, mais que je n'offre qu'à vous. Libérez le prisonnier et vous aurez tous ces présents avant le coucher du soleil."

Le Serpent répondit : "Le compagnon de la Huronne dit-il la vérité quand il me promet la recette de la médecine pour les cheveux ?"

Tambour, tout joyeux à l'idée que ses offres allaient être acceptées, répondit : "J'ai dit la vérité ; ces objets seront à vous."

—Et qu'offre la sœur du chef huron ? demanda l'Abénaquis.

—Tout ce que j'ai, répondit Isanta avec émotion. M. de Callières m'a fait une dote de mille couronnes ; elles est à vous. Vous avez vu et admiré les bracelets d'or que Julie du Châtelet portait ; ils représentent votre emblème, le serpent ; ils m'ont été donnés, mais ils sont à vous. Vous avez souvent convoité le cheval noir que monte M. de Callières. Je le lui demanderais, il ne me le refusera pas et je vous le donnerai. En outre, Julie du Châtelet vous fera, pour l'amour de moi, d'autres présents plus riches encore. Voyons, Serpent, prouvez que vous avez le cœur d'un guerrier et acceptez la rançon."

Les yeux du Serpent brillèrent d'un éclat satanique, et montrant un couteau qu'il tenait à la main :

"La sœur du Huron sait-elle ce que je viens de faire avec ce couteau ?"

La jeune fille répondit en tremblant : "Ce couteau doit sans doute servir à combattre les Iroquois. Le Serpent est un guerrier sage, il sait avoir soin de ses armes."

—Ce couteau ne doit pas servir à combattre les Iroquois, mais à taillader la peau de votre frère lorsque moi et mes braves nous l'aurons attaché sur le bûcher, demain," répondit l'Abénaquis avec une expression de satanique malice qui le rendait horrible à voir.

La Huronne demeura glacée de terreur.

"Monstre !" s'écria Tambour en tirant son épée et faisant une passe rapide vers l'Abénaquis, lequel évita le coup en se jetant à terre pendant que ses guerriers, le tomahawk levé, s'élançaient entre les Français exaspérés et leur chef.

La Huronne arrêta le bras de son compagnon et le força de remettre l'épée au fourreau.

Pendant ce temps, le Serpent effrayé s'était relevé.

"Mécréant ! s'écria Tambour en lui montrant le poing. Je regrette de n'avoir point passé mon épée à travers ta carcasse de lache ! Mais fais ranger de côté cette jeune fille et tes guerriers et ordonne-leur de se tenir tranquilles... je vais me battre sur le champ avec toi ;... et, pour t'engager au combat, qu'il soit convenu que si je te tue, tes guerriers pourront immédiatement me mettre à mort !"

—Le Serpent ne combat que quand cela lui plaît, répondit le chef. Il ne se battra point avec le "grand médecin français."

Tambour allait répondre lorsqu'il fut interrompu par Isanta qui, s'adressant au chef d'un ton suppliant :

"Sûrement, dit-elle, le Serpent acceptera la rançon? Il ne saurait refuser une femme?"

L'Abénaquis répondit: "A midi, demain, nous mettrons à l'épreuve le courage du chef huron. D'abord, nous lui percerons les chairs avec des éclats de bois enflammés; ensuite, avec des pinces, nous lui arracherons les ongles des pieds et des mains; puis..."

—Assez! assez!! cria la jeune fille à l'agonie. Je ferai tous les sacrifices; qu'exigez-vous?"

—Si vous voulez sauver le chef huron, il faut devenir ma femme."

La jeune fille demeura silencieuse, mais Tambour ne put retenir un cri.

"Que dit la sœur du Huron?" reprit le Serpent.

La jeune fille se tourna vers son compagnon comme pour lui demander un avis. Mais comme elle vit son émotion dont elle connaissait la cause, elle se contenta de dire: "Je ne vous demande pas d'avis, ce serait cruel."

Tambour la comprit et répondit tristement: "Suivez l'impulsion de la nature, Isanta, et vous ferez bien."

—L'attends la réponse de la jeune fille," dit le Serpent.

La réponse fut courte: "Je serai votre femme!"

Le chef eut un sourire horrible, et ne murmura qu'un mot: "Bien!"

Tambour, regardant tristement sa compagne, lui dit: "Maintenant, partons!"

Et, sans échanger une parole, la Huronne et Tambour traversèrent le camp des Abénaquis et se séparèrent à la porte du Fort.

(A continuer)

PENDANT SA DERNIÈRE NUIT

Je te vois à travers ton linéol. Pour jamais, Ah! tu fermes les yeux, comme si tu dormais. Tu souris. La pileur sied bien à ton front d'ange. C'est demain que tu pars sans l'aile d'un archange. S'il oublait, mon Dieu! de venir te chercher! Pauvre enfant! pour toujours, il te faudra coucher. Nous l'avons fait creuser un lit au cimetière. C'est la première nuit que tu vois dans ta bière: Ne vas pas t'éveiller sous la terre demain! Quand j'y songe, vois-tu, je cache dans ma main Mon front pâle, et je sens que mon cœur agonise. On chantera pour toi quelque chose à l'église: Peut-être tes adieux que tu chantaient un soir. Nous irons te porter alors au grand dortoir. Plus blêmes et plus froids que toi, ma jeune fille! Tes amis poseront leurs genoux sur la grille; Le prêtre chantera pour béni ton cerueil, Et puis nous reviendrons avec nos cœurs en deuil.

EUROPE EVANTUREL.

LE JEU DE DAMES

Nos nouveaux abonnés qui s'intéressent au Jeu de Dames devront voir le numéro du 2 décembre dernier pour les explications.

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Allard, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

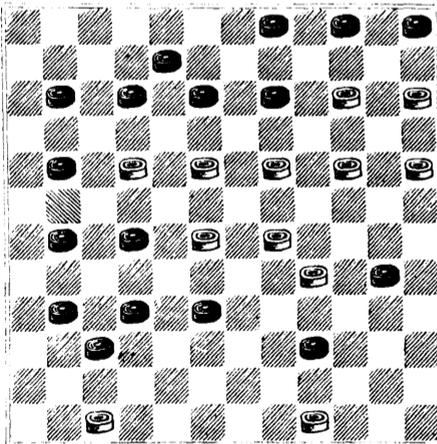
AUX CORRESPONDANTS

A M. J. B. A. Martin.—Merci, monsieur, pour votre problème. Vu le nombre de problèmes que nous avons en mains, nous ne pourrions le publier que dans quelques semaines.

A M. C. Bourduas.—Merci, monsieur, pour votre problème. Nous avons ajouté un jeu pour l'empêcher de se jouer de deux manières.

A M. W. B. de Gros-Bois.—Votre solution du problème No. 10 était bien écrite. Pour les problèmes que vous voulez nous envoyer, vous pouvez numéroter les cases sur lesquelles vous posez des pièces, et désigner les dames des pions par un signe quelconque.

PROBLÈME No. 14
Par C. Bourduas, Montréal
NOIRS



BLANCS
Les Blancs jouent et gagnent

Dans notre prochain numéro, nous publierons le problème qui aura valu à son auteur le prix du Concours.

Solution du Problème No. 12

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
17 à 12	6 à 17
30 24	17 30
52 47	53 40
42 64	71* 58
41* 69	30 28
46 7	68* 44
49 38	60 71*
72 65	71* 60
66 33 et gagnent	

Solutions justes du Problème No. 12

Montréal:—J. E. Tourangeau, J. F. Tourangeau, Martial Lemieux, C. Gosselin, T. Berthiaume, C. Bourduas, J. B. A. Martin.
Pointe-Claire:—Moïse Leclère.
Marlboro, Mass.:—Jacob Vigeant.

Autre Solution du Problème No. 11

Spencer, Mass.:—Dr. M. Fontaine, O. Allaire.

Qu'un assuré de bonne foi se repose sur l'intégrité de la Compagnie d'assurance pour le règlement du sinistre; qu'il compte de sa part sur la même promptitude que celle qu'il a mise lui-même à acquitter la prime; et qu'en cas de sinistre il voie s'élever des difficultés, des contestations sur le montant de ses pertes; que des retards lui soient opposés, basés sur le privilège d'un règlement à deux mois!

Quel trouble et quel soupçon de mauvaise foi s'éleveront dans son esprit!

Qu'il s'adresse à la *Stadacona*, Compagnie d'assurance contre l'incendie, 13 Place-d'Armes, Montréal, et le règlement presque immédiat de son sinistre dissipera ses inquiétudes.

Prix du Marché de Détail à Montréal.

FARINE		
	\$ c.	\$ c.
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs.	2 80	3 40
Farine d'avoine.	2 41	2 53
Farine de blé d'inde.	1 60	1 80
Sarrasin.	2 00	2 40
GRAINS		
Blé par minot.	0 00	0 00
Pois do.	0 75	0 80
Orge do.	0 70	0 90
Avoine par 40 lbs.	0 40	0 50
Sarrasin par minot.	0 40	0 40
Lin do.	1 00	1 02
Mil do.	2 00	2 04
Blé d'Inde do.	0 80	0 00
LÉGUMES		
Pommes au baril.	2 25	4 08
Patates au sac.	0 40	0 50
Fèves par minot.	1 50	1 60
Oignons par tresse.	0 05	0 07
LACTÉRIE		
Beurre frais à la livre.	0 30	0 35
Beurre salé do.	0 17	0 22
Fromage à la livre.	0 00	0 00
VOLAILLES		
Dindes (vieux) au couple.	2 00	2 50
Dindes (jeunes) do.	1 50	2 00
Oies au couple.	1 50	2 00
Canards au couple.	1 00	1 50
Poulets au couple.	0 60	1 00
Poulets au couple.	0 50	0 80
GIBIERS		
Canards (sauvages) par couple.	0 40	0 60
do noirs par couple.	0 80	1 00
Pigeons domestiques au couple.	0 20	0 25
Perdrix au couple.	0 50	0 60
Tourtes à la douzaine.	1 40	2 00
VIANDES		
Bœuf à la livre.	0 05	0 06
Lard do.	0 06	0 00
Mouton au quartier.	0 60	0 90
Agneau do.	0 60	0 90
Lard frais par 100 livres.	8 25	8 50
Bœuf par 100 livres.	4 00	0 00
Lièvres.	0 15	0 20
DIVERS		
Sucre d'étable à la livre.	0 02	0 10
Sirup d'étable au gallon.	0 00	0 00
Miel à la livre.	0 11	0 13
Miel à la douzaine.	0 25	0 30
Haddock à la livre.	0 05	0 05
Saindoux par livre.	0 16	0 17
Peau à la livre.	0 55	0 60

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.	\$ 4 50	\$ 5 00
Bœuf, 2me qualité.	2 50	3 50
Vaches à lait.	20 00	35 00
Vaches extra.	35 00	55 00
Veaux, 1re qualité.	10 00	13 00
Veaux, 2me qualité.	7 00	9 00
Veaux, 3me qualité.	4 00	6 00
Moutons, 1re qualité.	6 50	8 50
Moutons, 2me qualité.	4 50	6 00
Agneaux, 1re qualité.	3 00	4 00
Agneaux, 2me qualité.	2 50	3 00
Cochons, 1re qualité.	15 00	18 00
Cochons, 2me qualité.	8 00	12 00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes.	9 00	10 50
Foin, 2me qualité.	7 00	8 00
Paille, 1re qualité.	4 50	5 50
Paille, 2me qualité.	3 00	4 00

A LOUER.

DEUX MAISONS DE PREMIÈRE CLASSE dans Abbotsford Terrace, rue Ste. Catherine Ouest, angle de la rue Stanley, en très-bon ordre, à l'épreuve des rats et bien drainée.

S'adresser à JAMES MUIR, Agent d'Immeubles, Ou à GEO. B. BURLAND.

A LOUER.

DEUX BUREAUX au premier étage de la bâtisse faisant l'angle des rues Bleury et Craig. Aussi UN ÉTAGE ENTIER de la même bâtisse, convenable pour des bureaux ou une manufacture.

S'adresser à G. B. BURLAND, 115, rue St. François-Xavier, 7-7-14

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE, PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR, AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par 1 malle recevra une bouteille par la malle suivante.

Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.

Vendu chez le DR. GAUTHIER, 7-1-11 190, Rue St. Laurent.

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes es Améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique.—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—A. M. LEICESTER & CIE., Fabricants de Pianos, 845 et 847, Rue St. Joseph, Montréal. 7-1-48

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Capital, - - - - - \$6,000,000

Actif Disponible, - - - - - pres de - \$1,200,000



OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES.
Gérant Général: ALFRED PERRY.
Assist.-Gérant: DAVID L. KIRBY.

Vice-Président: JOHN OSTELL.
Sec. et Trés.: ARTHUR GAGNON.
Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Bons et autres valeurs et espèces des États-Unis, entre les mains des dépositaires des E.-U.	\$400,178 00
Bons du Havre de Montréal (entre les mains du "Receveur-Général")	50,000 00
Bons de la Compagnie d'Entrepôt de Montréal.	24,725 00
Stocks de Banques.	276,735 34
Hypothèques sur immeubles.	55,347
Fonds consolidés de la Cité de Québec.	2,000 00
Billets Recevables pour Primes de la Marine.	145,351 26
Balances des Agents non encore transmises, et Primes non perçues venant d'être reçus.	151,638 37
Divers Comptes dus à la Compagnie pour Sauvetage, Assurances renouvelées, &c.	20,216 00
Ameublement—E.-U. et Canada.	21,966 28
Espèces en main et en dépôt.	27,138 79
	\$1,175,237 53

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dûs par la Compagnie \$149,291 59

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtiments voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêtes et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL 7-1-45

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soigneuses ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre Dr. Wingate, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition. Ils sont purs en qualité, prompt en action, efficace en usage, et employés avec succès par les plus éminents Médecins et Chirurgiens, dans les Hôpitaux et la pratique privée, dans toutes les parties du monde.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Rénovateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis près de 80 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralysie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et des Poux. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurient pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecrasures, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Rénovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puisse de la Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, affranchis, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE,

(LIMITEE.) MONTREAL, 7-8-52-15

Coutellerie FOURCHETTES ET CUILLETS, HUILLIERS, plaqués à prix réduits. Aussi venant d'être reçus: CAGES D'OISEAUX, CAFETIÈRES FRANÇAISES à alambique et PLUMEAUX FRANÇAIS, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal. 7-1-18

Corniches ROULEAUX ET ANNEAUX, aussi BARRES D'ESCALIERS, la plus grande variété dans les derniers goûts, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal. 7-1-18

LE RANGE

ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est Le "NEW ENGLAND" Ses qualités sont trop nombreuses pour être énumérées, mais on peut facilement se convaincre en faisant l'inspection.

MEILLEUR & Cie. 652, RUE CRAIG, Près de la Rue Bleury.

MACHINE A LAVER DE BUNNELL, TORDEUSE ET REPASSEUSES. Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c. 7-1-16

CARLE SANG, C'EST LA VIE! CELEBRE PURIFICATEUR DU SANG DE CLARKE (Marque de Commerce:—"Blood Mixture.")

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR, nettoie et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé. C'est un remède infaillible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente. Il guérit les Vieilles Plaies.

les Plaies Ulcérées sur le Cou
les Plaies Ulcérées sur les Jambes
les Boutons Noirs sur la Figure
les Scorbut et ses suites
les Ulcères cancéreux
les maladies du Sang et de la Peau
les Enflures Glandulaires
Élimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.

Comme mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille torlement aux malades d'en faire l'essai.

Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité. Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour préparer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MÉDECINES PATENTÉES de l'univers.

Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste, APOTHECAIRES' HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.

Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:

EVANS, MEROER & Cie., MONTREAL Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 7-1-22

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée au Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.